

LE PLUS GRAND
HEBDOMADAIRE
DES FAITS DIVERS

9^e Année — N° 386

1 fr. 50

Le jeudi 16 PAGES

19 MARS 1936

DIRECTEUR :
Marius LARIQUE

DETECTIVE

L'enfant martyr de **ROUEN**

PAGES 6 ET 7, NOTRE ÉMOUVANTE
CAMPAGNE CONTRE LES SÉVICES
CRIMINELS DONT VIENT D'ÊTRE
VICTIME LE PETIT VICTOR LE BRAS.



ALBU

NOTRE VOIX

SECRETS

La Semaine de bonté

Nous venons d'entrer dans la Semaine de bonté.

C'est sans doute pour cela que la sinistre chronique des « enfants martyrs », que, non sans écoeurément, nous nous efforçons de tenir à jour, ne s'est jamais révélée si chargée qu'au cours de ces derniers jours.

On trouvera plus loin les détails lamentables concernant trois affaires qui ont mis en rumeur la ville de Rouen.

La capitale de la Normandie n'a pas eu, malheureusement, le triste privilège de ces scandales.

Du nord au sud, et de l'est à l'ouest, la France se trouve atteinte.

Partout, ce ne sont qu'enfants torturés et parents tortionnaires.

Après une brève accalmie, où l'on avait cru pouvoir reconnaître l'heureux effet de campagnes généreuses, il semble que le mal marque une recrudescence.

N'est-ce pas, sans doute, qu'après les vigoureuses dénonciations de la presse et d'une foule de braves gens, on pouvait espérer que la justice se montrerait impitoyable ? Mais la justice — ou plutôt les juges — continuent de faire preuve, en cette matière, d'une inconcevable indulgence. C'est la Semaine de bonté.

Hélas, elle ne se manifeste guère que pour les coupables.



Nous avions signalé en son temps la condamnation, par le tribunal de la 15^e Chambre correctionnelle, que préside le président Baffos, du menuisier portugais Manoel Francisco da Costa et de sa maîtresse, la fille Lemarellec (voir *Détective* du 12 décembre 1935 : *Le massacre des Innocents*, par Alain Laubreaux).

On se rappelle que ces deux brutes martyrisaient deux fillettes de huit et six ans et qu'ils les avaient chassées de leur taudis, par un soir d'hiver.

Le tribunal les avait condamnés, la femme à quatre ans de prison, l'homme à trois ans.

Ils ont fait appel de ce jugement. Leur crime était sans excuse. La Cour a réduit leur peine de moitié. Toujours la Semaine de bonté.



A Saintes, deux cultivateurs de Montpeller-de-Médillan, Raymond Caillé-Lavoix et sa femme, ont comparu devant le tribunal correctionnel de Saintes.

Ils avaient laissé mourir leur bébé faute de soins et de nourriture.

Pour ce crime sans nom, ils étaient accusés d'homicide involontaire. Pourquoi involontaire ?

Le tribunal a condamné le père à dix-huit mois de prison, la mère à dix mois.

Evidemment, à cause de la Semaine de bonté.



La palme, dans cette compétition humanitariste, revient au tribunal correctionnel de Mauriac (Cantal) !

Les époux Noël, cultivateurs à Monteil, étaient poursuivis pour avoir gravement maltraité leur fils Raymond.

Ce dernier, âgé de sept ans, était arrivé un jour à l'école, souffrant de la gorge. Il était à peu près incapable de parler. L'instituteur l'examina. Il s'aperçut que l'enfant avait le gosier en sang.

Une rapide enquête révéla que le petit Raymond Noël, ordinairement maltraité par ses parents, avait, ce jour-là, pour un méfait véniel, subi un véritable supplice de la main maternelle. Celle-ci, en effet, lui avait enfoncé dans la gorge, en le forçant à tenir la bouche ouverte, les dents d'une fourchette.

Les juges de Mauriac ont condamné ces parents indignes à un an de prison puis, pour leur permettre sans doute de recommencer et d'inventer quelque nouvelle torture chinoise de même espèce, ils leur ont accordé le sursis.

La Semaine de bonté ! La Semaine de bonté !



D'autres martyrs

Tandis que les juges manifestent tant de miséricorde envers les bourreaux d'enfants qui leur sont déferés, les émules de ces derniers ne chôment point.

Si l'absolution est au bout de leur infamie, pourquoi se gêner ?

Et, de fait, ils ne se gênent pas.

"CHIFFONS DE PAPIER"

La dénonciation brutale, par Hitler, du traité de Locarno afflige les Chancelleries, émeut l'opinion, angoisse tous ceux qui croyaient en un avenir de paix, et qui se cramponnent encore à cet espoir.

Brusquement, on a vu avec une netteté qui, jamais, ne s'était dessinée avec autant de précision, l'image horrible de la guerre et, dans les cœurs les plus trempés, dans les cerveaux les plus lucides, dégageés de toute passion préconçue, de toute folie, s'est glissée l'épouvante.

Des commentateurs plus compétents, mieux informés, ont dit ailleurs ce qu'il convenait sur ce sujet tragique. Mais, aux discussions des diplomates, aux entretiens des partenaires de Londres, doivent s'ajouter des observations plus simples.

Ce sont celles de l'homme de la rue, toutes chargées de bon sens et, aussi, de tristesse.

Le déchirement du pacte locarnien, c'est le pire exemple qui puisse, d'en haut, être donné à la multitude.

La théorie du « chiffon de papier » semblait réservée à des temps périmés, à des règnes où triomphait l'absolutisme de la force. On avait espéré que l'effort sincère des hommes de bonne volonté se traduirait par un état d'esprit nouveau, par une volonté de paix réelle, qui n'aurait pas rendu vain le sacrifice des Martyrs.

En quarante-huit heures, pendant les deux journées des 13 et 14 mars, on ne releva pas moins de cinq scandales de cette espèce. Citons-les. Ils montrent, avec une douloureuse éloquence, la profondeur et l'étendue du mal.

Dévoré par les rats !

A Aix-en-Provence, la police a découvert, dans une maison ouvrière du quartier de la Beauviale, trois petits enfants, dans un dénuement extrême et dans un état de saleté repoussante, qui gisaient à même le sol.

Détail horrible : le plus jeune avait la main gauche à moitié dévorée par les rats !

Le père, qui avait abandonné sa famille, menait, à quelques pas de là, joyeuse vie chez une fille. Il se nomme Ide Bricard. On ne nous dit pas qu'il soit arrêté.

Sur les genoux !

Le journalier Georges Ménard, de la Bazoge, près de Bayeux, avait épousé une femme, mère de deux enfants.

Bien qu'il ait reconnu les deux petits, qui sont âgés de six et quatre ans, il les traitait avec tant de brutalité que les voisins s'émurent et le dénoncèrent.

Le petit Pierre, surtout, était l'objet d'une haine féroce de la part de son père adoptif. Chaque jour, malgré ses quatre ans, il devait parcourir à pied, battu quand il ne marchait pas assez vite, une douzaine de kilomètres, pour suivre ses parents de leur maison à l'endroit où ils travaillaient. Une fois, exténué, il tomba sur le bord de la route. Ménard, pour le relever, le frappa avec sauvagerie. Mais l'enfant, sans aucune force, ne remuait plus. Alors, la brute le saisit par le cou et, pendant plus d'un kilomètre, le traîna sur les genoux.

Ménard sera poursuivi, mais il n'a pas été arrêté.

Le bourreau de Tigne

A Tigne, près de Saumur, Pierre Bardoul martyrisait son fils Daniel, âgé de cinq ans.

A tout propos, et le plus souvent sans motif, Bardoul saisissait un gros bâton et cognait sur l'enfant jusqu'à ce qu'il s'évanouît de douleur.

Le Parquet de Saumur s'est heureusement montré moins timide que ceux d'Aix-en-Provence et de Bayeux : Bardoul a été arrêté.

Dans une cage

Le collecteur des feuilles de recensement de la Roche-sur-Yon sonna à la grille de la villa « Mon Repos », habitée par M. et Mme Vallée. Aucune réponse. Il poussa la porte et pénétra dans le jardin. Comme il ne voyait toujours personne, il descendit jusqu'à une espèce de cave, qu'il ouvrit.

Il demeura cloué par le saisissement.

Enfermé comme une bête, dans

Faut-il définitivement désespérer ?

Nous ne le pensons pas ; mais l'épreuve est rude. Il n'en a pas été réservé de pire aux hommes d'Etat, depuis l'armistice.

Ce qui, transposé dans le domaine des relations privées, est particulièrement malfaisant, c'est la suppression de tout contrat.

Le Code, reproduisant une formule vieille de plusieurs siècles, édicte que « les conventions font la loi des parties ». Les signatures échangées au bas d'un document sont la garantie d'honneur du respect qui lui est dû.

Lorsque l'engagement a été extorqué par la force, la violence, la menace, le droit enseigne que l'engagement est nul. Il est normal, il est équitable de ne point le tenir.

Mais, s'il a été librement contracté, sa violation bouleverse du même coup les rapports individuels. Les tribunaux interviennent pour le sanctionner. C'est, à dire vrai, le rôle essentiel de la justice, appelée ainsi à faire respecter la parole donnée.

Une justice qui faillirait à ce devoir donnerait le signal de la débâcle sociale, du bouleversement des institutions sur quoi repose la structure d'un Etat civilisé.

Précisément, c'est le spectacle qui est donné au monde contemporain sur le plan international : il n'en est pas de plus démoralisant.



Pas de confusion

Nos récents articles concernant ce qu'il faut bien appeler le « scandale des camions » nous ont valu, autant que les précédents, un abondant courrier.

Preuve que l'affaire n'a point cessé de passionner le public.

De ce courrier, où les lettres d'approbation et d'encouragement à poursuivre notre campagne dominent, nous détacherons, aujourd'hui, deux lettres de chauffeurs de camion. Elles se ressemblent fort par le ton et les arguments. La première, qui vient de Reims, nous dit :

« Vieux chauffeur, très prudent, je relève sans cesse de graves imprudences chez les touristes, les riches touristes, qui ne craignent pas de perdre leur gagne-pain dans un accident. Je suis sans haine et sans jalousie. Mais il faudrait être parfois à notre place pour comprendre nos angoisses quand nous roulons de nuit pour obéir à un horaire imposé. »

Et la seconde, datée de Tarnus (Tarn) :

« Je suis à la fois conducteur d'auto-voyageur, conducteur d'auto-tourisme, conducteur de camion (13 tonnes) et... piéton. Bien placé pour être impartialement renseigné, laissez-moi vous dire que : les camions ont quelquefois tort ; les automobilistes ont quelquefois tort et les piétons ont quelquefois tort aussi. Il ne faut donc pas charger les camions de tous les crimes. Sachons faire exactement la part de chacun ; gardons-nous d'exagérer et de généraliser à tort ! »

Nous sommes absolument d'accord avec nos correspondants. Nous n'avons jamais entendu englober tous les chauffeurs de camions dans une réprobation unanime. Nous avons toujours soutenu, au contraire, que la grande majorité d'entre eux était composée de braves et honnêtes travailleurs, dont la rude tâche mérite la sympathie et le respect.

Cela dit, on conviendra que le camion, par son poids, son volume, sa forme, constituée à lui seul un autre péril routier qu'une auto de tourisme, un cycliste... ou un piéton !

Nous devons donc être d'autant plus exigeants envers ceux qui les conduisent.

Quand il se trouve — cela arrive, hélas ! — qu'ils appartiennent à la race redoutable des chauffards, c'est un devoir de se montrer à leur égard sans indulgence ni pitié.

Dans l'intérêt même des bons chauffeurs, nous continuerons de poursuivre les autres, osons l'écrire, avec une sereine et équitable férocité.

une cage de bois grillagé, un enfant le regardait tristement.

L'agent recenseur courut informer le commissaire de police qui avisa le Parquet de la Roche-sur-Yon.

Les magistrats se transportèrent aussitôt à « Mon Repos ». La cage était toujours là, ainsi que son petit prisonnier.

Interrogés, les parents n'ont pu donner aucune raison sensée de cette séquestration qui durait depuis des années, au point que leurs voisins eux-mêmes ignoraient l'existence de l'enfant.

Les Vallée n'ont pas été arrêtés. A la Roche-sur-Yon, comme à Aix et à Bayeux, il en faut davantage pour aller en prison !

L'orphelinat de Neuf-Brisach

A Neuf-Brisach, près de Colmar, il y avait un orphelinat tenu par des religieuses, qui se réclamaient de sainte Thérèse de Lisieux.

L'Assistance Publique du Bas-Rhin leur avait confié vingt-cinq pupilles. Quatre pensionnaires étaient placés directement par les familles. En tout vingt-neuf enfants.

Mais voici que le préfet de Strasbourg recevait, ces temps derniers, plusieurs lettres lui signalant que les petits pensionnés de Neuf-Brisach recevaient plus de coups que de soins et que certaines brutalités, par leurs excès mêmes, appelaient des sanctions.

Le préfet de Strasbourg saisit son collègue de Colmar, qui saisit l'Assistance Publique.

Une information fut ouverte, à la suite de quoi l'une des éducatrices de Neuf-Brisach fut prise de passer la frontière. Elle était Allemande. C'était elle qui faisait régner dans l'orphelinat un régime de fer.

Là-dessus on apprit que les religieuses de Neuf-Brisach n'étaient religieuses que de nom. L'évêque de Strasbourg tint lui-même à l'affirmer aux autorités civiles.

Ainsi, voilà à quelles gens sont envoyés des enfants dont la société a la responsabilité !

L'enquête qui a révélé ces faits et cette situation, n'aurait-on pas pu la faire avant ?



Les amants romantiques

On a retrouvé, dans un étang voisin du Val-d'Ajol, dans les Vosges, les cadavres de deux amants, liés l'un à l'autre par une ceinture.

Ce suicide romantique remonte à deux mois. A cette époque, un habitant de Fougerolles avait signalé à la gendarmerie la disparition de sa femme, âgée de trente ans et mère de sept enfants.

C'est le corps de celle-ci qui se trouvait lié à celui d'un adolescent de Fougerolles, Jules Richardot.

Les pauvres égarés n'ont pas même laissé une lettre pour expliquer leur acte. Pour une fois, une aventure romanesque de cette espèce se sera achevée sans littérature.

Le voyeur autorisé

Au cours d'une discussion relative à une commission dont le paiement lui était injustement réclamé, François Malterre, tôlier à Saint-Germain-en-Laye avait tué d'une balle de revolver George Bidot, un de ses « fournisseurs » habituels.

Pour ce meurtre, il comparait, la semaine dernière, devant la Cour d'assises de la Seine, présidée par le président Fredin.

Le meurtrier bénéficiait de l'excuse de légitime défense. Il fut acquitté.

Tous les témoins avaient d'ailleurs fait son éloge, y compris le commissaire de police.

— Vous avez un œil sur la maison ? demanda le président au commissaire.

Ce fut l'avocat de Malterre, le prestigieux Moro-Giafferri, qui répondit :

— Hé ! Monsieur le président, ces voyeurs-là ne sont-ils pas autorisés par la loi ?



Les duels singuliers

Au cours d'une discussion, deux étudiants de Poitiers en vinrent aux injures. Ils se provoquèrent en duel. Les témoins, l'heure, l'arme et le lieu furent choisis. Les adversaires allaient se mesurer, lorsque leurs témoins, craignant une issue tragique, refusèrent de les assister. Les combattants, sous se battre quand même, avec l'agrément de leurs amis, durent avoir recours à une arme singulière. Ils achetèrent deux pots de minium et deux pinces de colleurs d'affiches, puis, dans le jardin de la Maison des étudiants, ils s'affrontèrent, vêtus uniquement d'une chemise et d'un caleçon.

A la deuxième reprise, ils furent séparés, l'un des pinces s'étant brisé.

Nous avons conté l'histoire du duel « au rugby » qui s'est déroulé dans une ville des Hautes-Pyrénées. Voilà maintenant le duel « au minium ». Où cette fantaisie s'arrêtera-t-elle ?



Amour, amour !

La garde-barrière avait dix-neuf ans. Elle aimait un mécanicien. Chaque jour, sur la ligne de Clermont-Ferrand à Lapeyrouse, la tendre amoureuxse avait trouvé le moyen d'arrêter le train conduit par son bien-aimé. Elle embrouillait les fils des signaux. « Stop ! » disait le disque. Et, dans un grand bruit de freins, le petit train campagnard interrompait sa course.

A la fin, les voyageurs s'étonnèrent de cet arrêt non prévu à l'horaire. Ils penchèrent un visage curieux à la portière de leurs wagons. Et ils virent la petite garde-barrière qui, grimpée sur le marchepied de la locomotive, approchait son blanc visage de la noire figure du mécanicien.

Ils se plaignirent. On enquêta. Et la trop inflammable fonctionnaire, traduite devant le tribunal de Riom, vint d'être condamnée à cinquante francs d'amende pour « détérioration du matériel ferroviaire ».



Indulgence

La dixième Chambre du tribunal correctionnel est réputée, au Palais, pour la sévérité de ses jugements. Il n'y a pas un avocat qui ne frémisse à la pensée de se présenter devant les magistrats qui la président. Quelle que soit l'honorabilité antérieure de leurs clients, ils sont à peu près certains de récolter une condamnation.

Cela a brusquement changé la semaine dernière. Un nommé Batilliot comparait, pour trafic de stupéfiants, devant le terrible tribunal. Malgré un passé très chargé, un casier judiciaire aux multiples condamnations, la matérialité des faits avoués et reconnus, Batilliot s'en est tiré avec cent francs d'amende.

L'homme, qui est doué d'un bagout extraordinaire, n'avait pas pris d'avocat et présenta lui-même sa défense, avec une éloquence pittoresque.

— C'est parce qu'il n'a pas pris d'avocat que le tribunal a été indulgent, disait un humoriste à la sortie de l'audience.

FERRAGUS.

ADMINISTRATION - RÉDACTION ABONNEMENTS

3, RUE DE GRENELLE - PARIS (VI^e)

TÉLÉPHONE : LITRÉ 46-17
ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE : DÉTEC-PARIS
COMPTE CHEQUE POSTAL : N° 1298-37

FRANCE ET COLONIES..... 65. » 35. »
ÉTRANGER (TARIF A)..... 85. » 45. »
ÉTRANGER (TARIF B)..... 100. » 55. »

Tous les règlements de comptes et abonnements doivent être établis à l'ordre et au seul nom de « *Détective* »

Vendredi 13.



A la mort de sa femme, le père Rumeau avait continué à exploiter, seul, une modeste boutique de la haute ville à l'enseigne du "Bazar Parisien". C'est là où il fut assassiné.

Boulogne-sur-Mer

(de notre correspondant particulier).

QUEL drôle de retour des choses... La première fois qu'il gagna, Le Moal prit son billet de loterie un vendredi 13... La chance lui sourit trois fois... et ce fut un vendredi 13 qu'elle tourna, avec l'assassinat du père Rumeau, son parrain.

Il faut dire que l'homme qui tenait ces propos n'était pas très fier de lui.

Sous-inspecteur à la Compagnie du Nord, M. Lucien Sance avait, la veille, reçu la confession du criminel, et s'était tu. Non seulement il avait couvert de son silence les tristes aveux du misérable, mais encore il lui avait, par peur, donné un billet de cent francs, comme si cette somme avait constitué une sorte de prime à la lâcheté.

M. Lucien Sance avait fait connaissance du futur meurtrier alors qu'il était président de la section locale des Jeunes Patriotes. Le Moal, un ancien piqueur de chaudière, était considéré, par ses camarades de section, comme un écrivain, mais passait pour avoir bon cœur.

Lorsque M. Lucien Sance quitta la présidence de la section des J. P., il continua à entretenir de cordiales relations avec Le Moal.

L'ancien piqueur s'en autorisa pour emprunter, il y a deux mois, quatre cents francs à M. Lucien Sance.

— Je suis en pleine période de veine, affirma Le Moal. Voilà trois fois que je gagne à la Loterie Nationale. Je vous rembourserai cela bientôt.

— Or, poursuivit M. Lucien Sance, avant-hier, vendredi 13, le meurtrier du père

Rumeau avait été commis vers 14 heures. J'eus la surprise de trouver Le Moal, à la sortie de mon bureau, boulevard Daunou. Il était environ 17 heures. Je croyais qu'il venait pour me rembourser. Mais Le Moal m'offrit l'apéritif dans un café de la rue de la Lampe et, soudain, soucieux, murmura : « Je voudrais bien voir le journal de demain... C'est épouvantable... Quand ma bonne maman apprendra cela, elle est capable d'en mourir de désespoir. Je préfère vous dire tout à votre domicile. Ici, on pourrait entendre... »

« Eberlué, j'acquiesçais. Et c'est alors que j'appris ce qu'avait fait mon ancien camarade de groupement. Il était l'auteur d'un meurtre. Rue de Lille, dans la haute ville, il avait tué son parrain, le père Rumeau, un vieux marchand de jouets, dont l'échoppe. « Le Bazar Parisien », était bien connue des gamins du quartier... »

Le père Rumeau vivait seul. Septuagénaire, il avait été surpris par les hostilités, à Boulogne, en pleine foire d'août. Il avait perdu, entre temps, sa femme. Il continua à vivre dans son étroite boutique, joignant tant bien que mal les deux bouts. Sa fille, son unique enfant, s'était mariée, et était allée vivre à Paris.

Le père Rumeau continua à mener sa petite vie modeste, aimant à faire la causerie avec ses voisins et à plaisanter les gosses qui musardaient autour de sa boutique. Il avait un curieux profil de chèvre, avec sa longue barbe en pointe, et sa silhouette faisait partie de ces quartiers pittoresques de la ville haute, qui vont des Vieux Remparts au beffroi et à la cathédrale. Il lui arrivait parfois de quitter sa vénérable échoppe, vers minuit. Il aimait

à cette heure tardive, aller porter son courrier à la poste du port. Il rentrait vers deux heures du matin. Il ne lui était jamais rien arrivé.

Le père Rumeau n'avait qu'un ami : un cafetier, M. Waysse, établi près de la cathédrale. Ils se voyaient chaque jour et les époux Waysse poussaient même la complaisance jusqu'à offrir presque journalièrement la soupe au vieux marchand de jouets.

Dame ! les temps étaient durs. On savait bien que le père Rumeau ne roulait pas sur l'or et qu'il avait bien du mal à payer ses impôts.

Ce jour-là, donc, — un vendredi 13 — M. Waysse, le cafetier, alla porter la soupe, vers midi trente, à son vieil ami ; puis, dans l'après-midi, il retourna à l'échoppe du septuagénaire.

La seconde fois, la porte de la boutique du « Bazar Parisien » était fermée. « Pour cinq minutes », précisait un écriteau posé sur la vitre. M. Waysse entra délibérément dans le magasin. Il est séparé de la cuisine par une porte vitrée. Le cafetier poussa la porte. Un corps était étendu sur le sol. Celui du vieux marchand de jouets. La tête du malheureux père Rumeau baignait dans une mare de sang. La bouche était baïllonnée par un cache-nez... Il y avait



Alice Audou, dite Lily, avait été la trop discrète confidente du jeune dévoyé.

— Eh bien ! oui, c'est moi, j'avoue, mais... lâcha Le Moal.

— Mais quoi ? interrompirent les inspecteurs, tu as sans doute oublié tes confidences à Lucien Sance, de la Compagnie du Nord ; à Lily, ton « béguin » de la rue Saint-Pol.

Effondré, Le Moal renouvelait les aveux dont deux témoins, qui s'étaient tus, avaient eu, la veille, la primeur.

— Mais je vous assure que le vieux m'a provoqué... Moi, je n'aime pas certaines façons, répétait-il obstinément.

Dit-il toute la vérité ?

Pouilly, un copain de Le Moal, est venu dire aux enquêteurs :

— J'ai bu avec lui, ce jour-là, une chopine au café des « Bons Amis », en face de la cathédrale. En sortant, nous passâmes devant le « Bazar Parisien » et Le Moal me souffla : « Tu vois, le vieux, il est bon à faire... Il a des sous. »

— Peut-être, répondis-je inconsciemment.

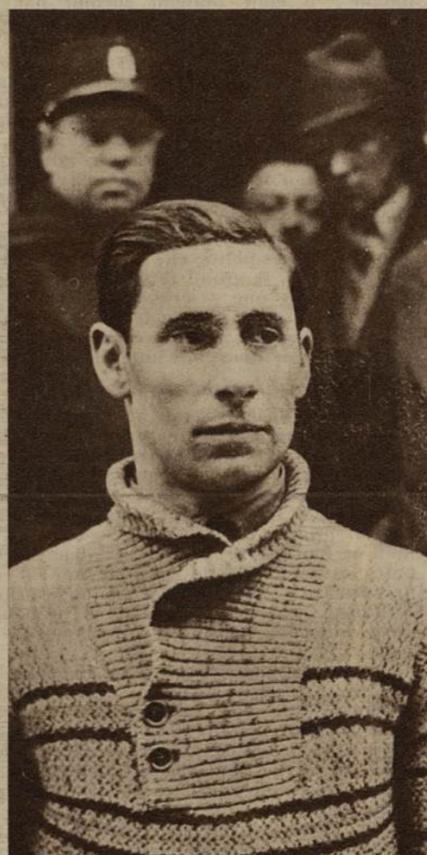
Une heure plus tard, le forfait était accompli.

On pouvait arracher la page funeste de ce vendredi 13.

Il y avait, ce jour-là, un criminel de plus.

Et, au 8 de la rue Porte-Neuve, deux pauvres vieux — les honorables parents du misérable — qui pleurent et que hante, avec la honte, l'obsession du suicide. Deux pauvres vieux sans doute coupables d'avoir trop gâté ce fils désœuvré et paresseux à qui ils offraient, pour ses loisirs, deux mille francs par mois ! Deux pauvres vieux à qui les jeux de la chance et de la malchance d'un vendredi 13 ont apporté le déshonneur.

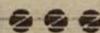
P. MOLEUX.



L'ancien piqueur de chaudière, Le Moal, prétend avoir tué dans un geste de colère.

du sang... du sang partout. Les tiroirs de la cuisine étaient ouverts.

Mais qu'avait-on bien pu voler ? Le vieux marchand de jouets avait à peine de quoi payer ses traites, ses contributions. Le père Rumeau vivait chichement... Il se nourrissait de quelques morceaux de pain rôtis trempés dans la soupe...



— Alors, mon vieux, dis la vérité...

Acculé dans un coin du commissariat, Le Moal blémait.

Il sortait, lorsqu'on l'avait arrêté, de la maison close de la rue Saint-Pol, où il fréquentait assidument, depuis le dimanche précédent, une pensionnaire de l'établissement, une certaine Alice Audou, dite Lily.

A elle aussi, le soir du drame, il avait fait la confidence de son crime.

— C'était un bon client, expliqua Lily ; il me donnait, chaque nuit, 40 à 50 francs de pourboires, et réglait de 35 à 100 francs de consommations. Vendredi 13, dans la nuit, comme il paraissait songeur, je l'interrogeai. Il me fit le récit du crime de la rue de Lille : il n'avait rien volé. Il n'avait fait que s'indigner, assurait-il, contre un geste équivoque du vieillard... Le vieux voulait lui faire de vilaines manières... Alors, il avait cogné et, de rage, l'avait achevé, en lui martelant le crâne à coups de talons.



Sitôt après son arrestation, Le Moal fut très longuement interrogé par M. Fauconnet, commissaire principal, et M. Dembron, l'actif chef de la Sûreté boulognaise.



Le cafetier Waysse, un obligeant ami du père Rumeau, découvrit le cadavre du vieillard.

LA RÉSE SE



cœur de solliciter cette différence, je trouve cependant que la liberté est une trop belle chose pour m'en abstenir. Je leur ai demandé un délai pour écrire à ma famille et cette faveur m'a été accordée. Je ne serais donc réexpatrié, c'est-à-dire renvoyé en Guyane française, que si, dans deux mois et demi environ, je ne recevais rien de ma famille. Alors, je pourrais vous dire adieu, car ce serait encore le conseil maritime et, cette fois, la réclusion dans les Iles.

Hélas ! le pauvre Sez nec n'eut pas le temps de recevoir l'argent. Il fut réclamé par les autorités françaises et rendu. Ce fut un coup terrible, car on le dirigea sur les Iles.

L'étrange guérite

De Saint-Laurent, du chantier des travaux, il pouvait réussir, et l'avait bien prouvé. C'est un homme énergique ; il est charpentier ; il sait manier le sabre d'abatis, la hache, la lime. Il peut faire sauter une serrure, desceller un barreau, enfoncer une porte. Il peut se contenter des fruits sauvages de la brousse guyanaise ; il peut « faire sa chair » comme on dit au bagne, c'est-à-dire tuer un agouti, un oiseau, un serpent, vivre. Il peut surtout ne parler à personne de ses projets. C'est un sépulchre. Mais ces qualités qui ont cours sur la « grande terre » — à Cayenne, à Mana, à Kourou, à Saint-Laurent — ne servent à rien aux Iles-du-Salut. Les bateaux n'abordent jamais là. Ils mouillent au large. Les courants sont néfastes, les dangers permanents.

Sez nec, malgré cela, ne se décourageait pas. Il se disait : « Je suis costaud. Il leur faut des canotiers ; je serai bien un jour pris comme canotier et alors... »

Sez nec sous-estimait la Tentiaire. Elle n'est pas si bête que ça. On ne confie pas un canot à un bonhomme qui a, dans les veines, la maladie de l'évasion. On ne donne pas à un forçat ne rêvant qu'à « la belle » la possibilité de débarquer sur un vrai bateau qui peut voguer vers le Brésil, vers l'Europe même et s'amarrer un jour dans un port breton. Ce serait trop beau. Le bagne n'est pas une idylle écrite sur feuillets roses. C'est un sombre drame réaliste. Sez nec rêvait. Il dut déchanter et accepter, ne pouvant être canotier, d'être commis de cambuse. Durant des mois, il accomplit scrupuleusement sa besogne. Avec lui, on pouvait être sûr qu'il n'y avait jamais de « manquants » lors des inventaires. Sauf, bien entendu, les manquants obligatoires qui ne servent pas à l'amélioration de l'ordinaire des forçats, mais à celui des surveillants. Ce qui, seul, importe. Sez nec patientait, et se méfiait. Enfin, il sentit que la surveillance, autour de lui, se relâchait. Alors, de nouveau, il prépara « la belle ». Morceau par morceau, il construisit une barque, une barque singulière qui ressemblait à une guérite et dont il avait fiché la coque en terre et qui s'élevait, peu à peu, planche à planche, clou à clou, sur la grève. Elle grandissait si lentement que personne ne s'en aperçut. On pouvait passer auprès de cette guérite et croire qu'elle avait toujours été là. Il est certain qu'un soir elle fut achevée et que c'était maintenant une embarcation prête à prendre la mer. Sous un rocher, une voile, un mât, des bidons et de la filasse de noix de coco pour former flotteur, attendaient l'heure que Sez nec allait choisir. Il avait à lui, bien à lui, dans un plan, quatre mille francs. Il crut à la réussite. Une fois de plus, il se trompa. Avait-il cru que cet argent, reçu en différentes fois, resterait ignoré de la pénitencière par le fait qu'un seul



L'enquête menée par le commissaire Vidal et par l'inspecteur Bony, si elle ne permit pas de retrouver le cadavre de Quémeur, accumula du moins de très lourdes charges contre Sez nec.

Tous les journaux ont donné la nouvelle : LA LIBÉRATION DE SEZ NEC. — SEZ NEC A ÉTÉ LIBÉRÉ.

C'était aller un peu vite et ne pas connaître les coutumes et les mœurs de l'administration pénitentiaire, la « Tentiaire », comme on dit en Guyane. Elle ne lâche pas comme ça ses hommes punis. Je sais bien que, dernièrement, je rapportais ici même une histoire de forçat tendant à prouver le contraire : un évadé figurant comme décédé sur les registres de l'administration, mourant de faim, s'était constitué prisonnier, mais en vain. Le bagne ne voulait plus de celui-là, mais il veut bien encore de Sez nec. En réalité, Sez nec n'est pas libéré ; on va lui accorder une concession agricole sous la condition que ses deux fils, Guillaume et Albert, âgés de 26 et 21 ans, aillent le retrouver à Saint-Laurent-du-Maroni et exploitent avec lui la concession.

La condamnation

Sez nec est accusé, on le sait, d'un crime affreux : d'avoir tué son ami, Pierre Quémeur. A vrai dire, la preuve n'a jamais été faite de cet abominable forfait et, même, le cadavre de Quémeur n'a jamais été retrouvé. Un crime sans cadavre et sans aveux de la part du criminel supposé, de l'accusé, est toujours une mauvaise solution policière. Elle devrait, corollairement, n'attirer qu'une imprécise solution judiciaire qui pourrait aller jusqu'à l'acquiescement. Ce ne fut pas du tout le cas pour Sez nec ; on le condamna aux travaux forcés à perpétuité, ce que je m'obstine à trouver pire que la mort. On l'envoya aux Iles-du-Salut, d'où l'on ne s'évade pas.

Mais Sez nec est entêté. Déjà, le 30 juin 1923, une heure après son arrestation à Dreux, par les inspecteurs de la Sûreté Générale, il tenta de s'évader du commissariat où on le détenait. Quelques jours plus tard il essayait encore de quitter sa prison ; il faillit réussir, mais dès lors on le surveilla plus étroitement. Puis ce fut la Cour d'assises, Saint-Martin-de-Ré, la Guyane.

Vous comprenez bien que lorsqu'on arrive à Saint-Laurent-du-Maroni avec, dans son dossier, deux tentatives d'évasion antérieures, on est surveillé. De plus, la Pénitencière a un truc habile pour éviter les histoires : les grands condamnés (je ne veux pas dire seulement ceux condamnés aux travaux forcés à perpétuité, mais plutôt ceux dont le crime fut retentissant dans la métropole), les grands condamnés sont envoyés aux Iles-du-Salut. Au triage, Sez nec n'aurait pas dû y couper de l'île Royale. C'est que,

de là, on ne s'évade pas facilement. Pour tout vous dire, je crois qu'il est impossible de s'évader des îles. Ce n'était pas l'opinion de Sez nec ; j'ai déjà dit qu'il était entêté comme un bas-breton. Il était soutenu par sa conviction d'avoir été injustement condamné ; il était soutenu surtout par sa femme, son admirable femme. Malheureusement pour lui, la haute et fière Bretonne succomba un jour aux privations qu'elle s'imposait pour que son mari reçût de l'argent, pour que des avocats pussent continuer à s'occuper de lui. Elle lutta longtemps. Mais un soir, la grande coiffe noire s'affaissa... A la vérité, Mme Sez nec dut croire alors que son rôle était terminé. Sou à sou, elle avait économisé huit mille francs. Ses enfants étaient élevés. Rassurée maintenant sur le sort à venir de « son Sez nec », comme elle disait, et de ses petits, elle consentit à prendre du repos, le grand repos... Il ne restait plus à Sez nec que sa croyance en Dieu, sa croyance en son innocence et son indomptable énergie. C'était plus qu'il n'en fallait pour tenter de nouvelles luttes...

Les évasions de Sez nec

Le forçat, même s'il est innocent, finit par ne plus croire à la justice des hommes, aux grâces parcimonieuses qu'ils accordent parfois, afin de laisser croire qu'une bonne conduite, qu'un bon travail peuvent amener le pardon. Il a trop d'exemples sous les yeux qui lui prouvent l'inanité de ces grâces et qu'il ne faut pas se prêter à ce fallacieux espoir. Le mieux est de compter sur soi, de préparer avec minutie une bonne évasion.

Sez nec, le dur Breton, viril et probablement innocent, ne pouvait manquer à la règle.

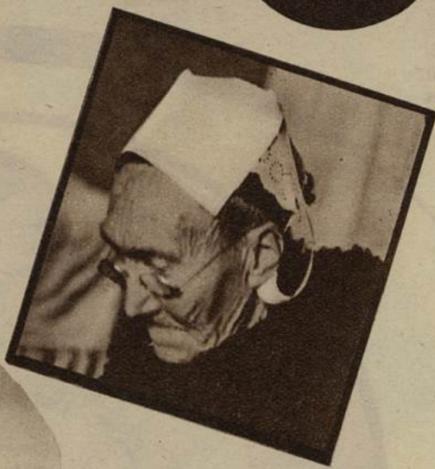
Du jour qu'il débarqua à Saint-Laurent-du-Maroni, il ne pensa qu'à fuir le sol rouge de la Guyane, son soleil de plomb, son ciel bas.

La première tentative suivit de peu son arrivée au bagne. Il n'était pas encore « trié » pour les îles et Mme Sez nec vivait encore. Elle avait voulu le suivre à Saint-Laurent, car, à deux, on a plus de chance de forcer le destin. Moins heureuse que Mme Duez, elle n'obtint pas l'autorisation d'aborder ; elle ne réussit pas à promener sa foi ardente sur la Guyane française, près de son Sez nec. On l'exila en face, sur l'autre rive du Maroni, à Albina, en Guyane hollandaise. De là, avec une bonne lorgnette, elle eût pu voir son mari, pour peu qu'il eût rôdé dans le quartier chinois où s'amarrent les longues pirogues des noirs boshis, d'où, avec de l'argent et des complicités, on peut tenter la grande aventure.

Les deux fils de Sez nec, Guillaume et Albert, viennent consulter notre directeur.



SURRECTION DE SEZNEC



Seznec libre, grâcié, Seznec ressuscité ne reverra jamais hélas ! les doux êtres qu'il adorait : sa femme, — admirable épouse — sa vieille mère qui vient aussi de disparaître, ni sa fille, Marie, morte dans un couvent...

agent de cette administration lui servait de complice ? C'était puérilité. Le soir qu'il mit la barque à la mer, un beau soir de mai, deux surveillants surgirent devant lui, revolver au poing.

Rendez-vous, Seznec. Cela le dégoûta à tout jamais des évasions...

« Je suis innocent !... »

Après ce soir de mai 1931, il ne tenta plus de s'évader. Il était peut-être un peu las. Il n'avait plus le puissant réconfort des lettres de sa grande femme ni celles de la tendre Marie, morte dans un couvent. Il réfugia son espoir dans son innocence. Il perdit la confiance qu'il avait dans ses muscles durs, dans sa volonté tendue de fuir une existence qui lui avait jusqu'alors paru insupportable. Il n'eut plus d'espoir qu'en les autres, qu'en les hommes de loi et de paroles, lui qui était essentiellement un homme d'action.

Voici ce qu'il écrit en mai 1931 : « ... Il y a une huitaine de jours que l'on m'a remis une longue lettre, avec, dedans, deux coupures de journaux concernant l'affaire qui nous intéresse au plus haut point.

« Mais passons. L'heure est grave, décisive, presque tragique. (Je note, en passant, que Seznec a pris la manie, bien que Breton à peu près inentamable, que tous les condamnés ont, au bagne, de faire de la grandiloquence, de la littérature de mélo.) Ce qui me donne la force d'affronter l'avenir, c'est qu'au moment où je vous écris, la preuve tant attendue de mon innocence est faite. Espérons que justice me sera rendue. »

Un peu plus tard, il écrira une longue lettre à M. le juge d'instruction Hervé, qui s'est beaucoup occupé de lui. Là, encore, il renouvellera son affirmation passionnée d'innocence et il conclura :

« Sur les dernières coupures reçues de ma famille, j'ai vu que les X... vous attaquaient en dommages-intérêts. Ils se sentent donc bien morveux, puisqu'ils sentent la blessure avant le coup. Ce qui amène le public à ne plus en douter, car tous ceux à qui j'ai fait lire les articles, n'hésitent pas pour les accuser formellement. Jusqu'à un haut personnage de l'administration venant de Paris, qui me disait qu'on les soupçonnait beaucoup, mais, bientôt, ajoutait-il, ce sera plus que des soupçons... »

C'est devenu un leit-motiv. « ... Je suis innocent de ce crime », écrit-il en novembre 1930.

Et le 14 juillet 1931 : « Quoique attristé profondément par deux deuils cruels et successifs, je n'en conserve pas moins ma foi en Dieu, qui a daigné, dans sa bonté infinie, mettre sur mon chemin quelques bonnes personnes charitables et dévouées, et tant de braves gens qui n'ont jamais douté, malgré toutes les présomptions relevées contre moi, que j'étais malgré tout cela : innocent.

« Je prie sans cesse et si ce n'était la foi dans la justice de celui qui sait tout, pour mes pauvres enfants, victimes comme je le suis, d'une formidable erreur judiciaire... etc. »

Et maintenant...

Donc, Seznec a toujours clamé son innocence. Il fut toujours, au bagne, un excellent sujet si l'on en excepte la manie, bien compréhensible, qu'il avait de le vouloir quitter.

La Pénitencière, elle-même, ne lui en a pas tenu rancune et elle est prête à apostiller favorablement une demande de concession faite par Seznec.

Une lettre de celui-ci nous donnera sur ce point quelques renseignements précis. Elle est datée des Iles-du-Salut, le 23 novembre 1935.

En voici quelques passages :

« ... Si Guillaume veut venir à la Guyane, comme colon, vous lui donnerez le nécessaire pour son voyage, mais pour cela, il faudrait qu'il fasse immédiatement une demande au ministre des Colonies, ce qui viendra renforcer la demande que j'ai faite déjà, il y a un mois, au ministre, pour autoriser mes enfants à venir participer à une concession avec moi, à la Guyane ; j'ai fait ceci sur l'avis du directeur de la Pénitencière et il m'a dit qu'il appuierait fortement ma demande et m'a promis que, dès qu'il serait autorisé de France, il me ferait descendre en concession... »

La concession, au bagne, c'est du terrain donné, quelques graines données, quelques outils prêtés. C'est, pour un homme jeune et fort, la possibilité de redevenir un homme libre, à peu près libre. Tous les matins, un surveillant à bicyclette roule sur la route qui, de Saint-Laurent, mène à Saint-Maurice, puis à Saint-Jean : la route des concessions. Il veille à ce que le nombre de pieds de canne à sucre, imposé à chaque transporté concessionnaire, soit bien observé ; il veille à ce que la maison (un carbet édifié par le forçat) ne soit pas trop délabrée ; il veille surtout à ce que l'homme soit toujours là... Car il ne faut pas que la concession devienne une prime à l'évasion. D'où la prise d'otages des fils Seznec.

A la condition d'être souple et de ne pas trop déplaire au surveillant chargé des concessions, Seznec, malgré ses 58 ans, grâce à ses deux fils, peut fort bien réussir. On a l'exemple de Duez avant le sien. Et, de la concession, il peut passer à la grâce... la résurrection, quoi !...

Un dernier mot

Ces temps-ci l'affaire Seznec, le cas Seznec a rebondi :

1° Par le fait — non de sa libération comme on l'a dit à tort — mais de la concession.

2° Par le fait que de nouvelles fouilles vont être entreprises dans un étang, près de Dreux, où l'on prétend que les ossements de Quémeneur se trouveraient et où l'on devrait les découvrir. On dit même que le Parquet de Rennes aurait donné son adhésion à ces fouilles, où d'aucuns voudraient voir la preuve de la culpabilité de Seznec, d'autres la preuve de son innocence, mais où il nous paraît, à nous, qu'il ne s'agit que d'une supercherie de mauvais plaisant ou d'une douteuse entreprise d'un journaliste en mal d'information sensationnelle. Ne va-t-on jusqu'à dire que ces ossements auraient été apportés et jetés là ?...

Une démarche, une tentative plus désintéressée et plus belle, sera prochainement faite auprès du ministre des Colonies, celle des petits Seznec, Guillaume et Albert, qui sont prêts à quitter la France et leur travail et leurs affections pour aller là-bas, sous le soleil de plomb, parmi les bêtes fauves et en proie aux fièvres, afin d'aider à la résurrection du père, à la résurrection du vieux Seznec !...

Marius LARIQUE.

Seznec était considéré au bagne comme un bon sujet. Aussi l'administration pénitentiaire consent-elle à lui accorder une concession agricole — sorte de liberté conditionnelle — si ses fils viennent aider Seznec à l'exploiter. Or, ils y consentent gaiement.



Penitencier ou Campy
des Iles-du-Salut

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ, — ÉGALITÉ, — FRATERNITÉ.

MINISTÈRE DES COLONIES

N° M...
Nom...
Prénoms...
Classe...
Profession...

Au... le... 193...

RÈGLEMENT

Toutes les lettres autres que celles adressées au Directeur de l'Administration pénitentiaire, au Gouverneur, au Ministre des Colonies et au Ministre de la Justice doivent être remises ouvertes aux fonctionnaires et agents de l'Administration pénitentiaire qui en prennent connaissance.

Les transportés ne peuvent écrire qu'à leurs proches parents et tuteurs, et seulement une fois par mois, à moins de circonstances exceptionnelles. Ils peuvent être par mesure disciplinaire, temporairement privés de correspondance.

Ils ne doivent parler que de leurs affaires de famille et de leurs intérêts privés.

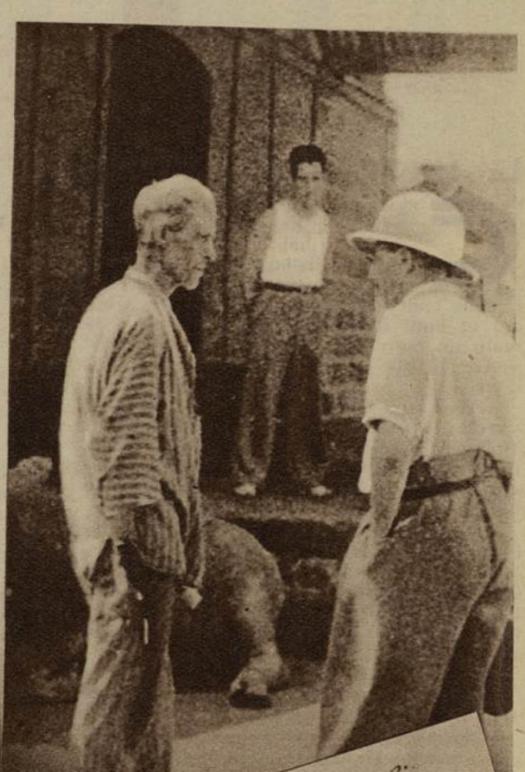
Il leur est interdit de demander ou de recevoir des allumets ou des timbres-poste.

Ils ne peuvent envoyer ni recevoir de secours ni l'autorisation expresse du Directeur ; les secours en argent doivent leur être adressés soit en billets de banque, par lettres chargées, soit en mandats poste au nom du Directeur. Ces secours peuvent servir à l'achat sur place, sur la demande des intéressés, de linges hygiéniques, chaussures, menus objets, etc.

L'envoi de secours en nature (linge, chaussures, objets divers, etc.) est interdit. Les colis et échantillons ne seront pas retirés de la poste.

La correspondance est lue, à l'arrivée, par l'Administration qui a le droit de retenir les lettres.

Elles doivent être adressées par les familles aux condamnés ou au Directeur, à l'exclusion de tout autre intermédiaire. Elles doivent être affranchies.



J'ai oublié de te dire que je me poste toujours. Comme le permis le climat de Paris est devenu, 4 mois que nous sommes arrivés, il y a beaucoup plus de 300 de confort et plus de 250 décès, vient de confirmer, le mauvais climat de cette Colonie et en ce la moitié de ceux qui ne sont pas morts ne sont plus que des cadavres humains.



L'hôpital de Bois-guillaume où ont été accueillis les enfants martyrs de Rouen.

Enfants

Terrorisée, Michelle Besnard a enfin trouvé un protecteur.



Sa jeune sœur, la petite Paulette Besnard, faillit avoir un œil perdu.

Rouen

(de notre correspondant particulier).

LE « LINOT » DANS LA CAVE

Il était dix heures du soir, le 22 février dernier. Le bon M. Lhériaux, qui habite à Rouen, 27, rue de la Pie-aux-Anglais, descendait à la cave. Il allait chercher là deux bouts de planche qu'il savait y trouver et dont il avait besoin. Il tenait à la main un morceau de bougie allumée, qu'il s'efforçait de protéger contre le courant d'air.

Arrivé au bas de l'escalier de pierre, il s'arrêta. Au delà de la flamme qu'il tenait à bout de bras devant son visage, une forme indistincte s'agitait. Il recula, écarta sa bougie. En face de lui était sa voisine, la veuve Le Bras, qui le regardait drôlement :

— Avez-vous vu le linot? lui demanda-t-elle.

La cave de l'immeuble était commune à tous les locataires. M. Lhériaux ne s'étonnait pas d'y rencontrer sa voisine. Ce qui le surprenait, c'était plutôt son air, l'accent de sa voix.

— Le linot? reprit-il machinalement.

— Oui, le linot, là! fit-elle en étendant son bras dans la direction de l'ombre.

Il crut d'abord qu'il s'agissait d'un rat, car la maison en était infestée. Mais il perçut un soupir, et ce soupir rendait un son humain. Il avança la tête, éleva sa bougie au-dessus de ses yeux pour mieux voir. Il lâcha un cri :

— Oh!

Contre la porte à claire-voies de la cave, M. Lhériaux venait d'apercevoir un enfant d'une dizaine d'années, à demi-nu et grelottant, les bras liés en croix et les pieds attachés.

— Oh! répéta M. Lhériaux.

Mais la veuve Le Bras :

— Eh bien quoi! vous allez pas vous trouver mal, parce que je dresse ce gamin? Il est menteur, faut voir, et pis, il a un vice! Alors, faut bien que je le corrige!

M. Lhériaux est un brave homme, mais il est un peu timide. Et puis, il connaissait sa terrible voisine. Il savait qu'il ne fait pas bon lui tenir tête. Il usa de la douceur :

— Vous devriez le détacher maintenant, dit-il. La cave est bien froide, il pourrait attraper une grave maladie...

— Lui? ricana la mégère. Allons donc! La mauvaise graine, ça pousse toujours!

Bien sûr, reprit M. Lhériaux, bien sûr... Mais il est tard... Croyez-moi, il est assez puni comme ça... Il ne recommencera plus...

— On voit que vous ne le connaissez pas, m'sieu Lhériaux! Mais, puisque vous le demandez, je veux bien le détacher pour ce soir... Allons! vaurien! garnement! remercie m'sieu Lhériaux, ou je te casse la tête!

— Merci, monsieur, soupira le gosse d'une petite voix étouffée.

M. Lhériaux posa sa bougie et vint aider la veuve Le Bras à délier sa victime. A la lueur vacillante du quinquet, il distinguait sur tout le corps chétif du malheureux gamin

les traces noires des rudes traitements qu'il avait subis.

Quand il fut détaché, l'horrible femme replia soigneusement les courroies et, poussant devant elle l'enfant qui titubait dans l'ombre de la cave :

— Allez, monte, vaurien! cria-t-elle.

Et elle lui appliqua au bas des reins, de son pied chaussé d'une grosse savate, un coup qui claqua comme une giflette.



M. Lhériaux était bouleversé par la scène dont il venait d'être le témoin. Dès le lendemain matin, il en parla à ses voisines, Mme Thézard et Mme Delisle. On se remémora des choses auxquelles on avait assisté, on se communiqua des uns aux autres les soupçons que, depuis de longs mois, on entretenait sur le martyre silencieux du petit Victor.

Souvent, on l'avait vu, au moment de partir pour l'école, entr'ouvrir la porte de sa maison, inspecter la rue d'un air apeuré avant d'y risquer ses pas, puis, tout d'un coup, s'élançant brusquement comme si quelqu'un, de l'intérieur, l'avait brutalement repoussé.

Alors, il se sauvait, honteux, baissant la tête, en rasant les murs. Dans son dos était accroché un écriteau sur lequel, en grosses lettres, étaient tracés ces mots : « Enfant menteur ». Et, tandis qu'il fuyait, cachant son visage dans ses petites mains, la veuve Le Bras apparaissait sur le seuil de sa maison, savourant avec un hideux sourire l'humiliation de son souffre-douleur.

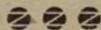
Ceux qui, presque chaque jour, assistaient à ce spectacle, se doutaient que l'existence de l'enfant ne devait pas être semée de roses. Mais ils ne pensaient pas que cela pouvait aller jusqu'aux tortures physiques dont le hasard avait, dans la nuit glaciale d'une cave, apporté la soudaine révélation à M. Lhériaux.

L'avis de tout le monde, là-dessus, fut unanime :

— Il faut prévenir la police.

Le soir même, M. Pinet, commissaire de police des 5^e et 6^e arrondissements de Rouen, se rendit au 27 de la rue de la Pie-aux-Anglais.

Alors, on apprit, dans toute son horreur, l'effroyable histoire de l'enfant martyr.



Victor Le Bras n'avait pas connu sa maman. Elle était morte de la tuberculose quelque temps après sa naissance. Comme il était lui-même chétif et délicat, son père ne voulut pas qu'il fût privé des soins maternels dont tout enfant a besoin. Il chercha à se remarier. C'est alors que, pour son malheur et celui de son fils, il rencontra Pauline Acoulon. Elle avait une trentaine d'années.

— C'est surtout à cause du petit que je veux me remarier, lui dit-il.

— Je l'aimerais comme une mère, jurait-elle.

Les illusions de Le Bras, s'il en eut, furent de courte durée. Il s'aperçut bientôt que, loin de prodiguer à l'enfant la tendresse qu'elle lui avait promise, Pauline lui manifestait

une hostilité qui, avec les années, dégénéra en une véritable haine. Pourtant, elle s'efforçait de la dissimuler et, tant que le père fut là, Victor n'eut point de mauvais traitements. Mais Le Bras se rendait compte qu'il manquerait toujours à son enfant l'atmosphère d'affection et d'amour que, par son second mariage, il avait espéré lui rendre. Lorsque Victor atteignit l'âge de huit ans, Le Bras le confia à la Maison de santé départementale de Mont-Saint-Aignan. Et lui-même se sépara de Pauline, qui n'avait pas su lui donner un foyer de paix et de bonheur.

Hélas, au mois d'octobre 1935, Le Bras mourut. Son fils était hospitalisé depuis un an. Il était aisé de demander et d'obtenir le renouvellement de son séjour à Mont-Saint-Aignan. Mais Pauline, devenue la veuve Le Bras, comme si elle avait attendu cette sorte de revanche du destin, réclama l'enfant. On le lui rendit.

Installé chez sa marâtre, le petit Victor y trouva un homme, Auguste Durand, un ouvrier d'usine, qui avait pris la place de son papa, comme Pauline Acoulon, une première fois, avait pris, auprès de celui-ci, la place de sa mère. Deux fois orphelin, il aurait eu droit déjà, de la part d'êtres humains et pitoyables, à deux fois plus d'amour, afin de lui rendre moins sensible et moins douloureuse sa double infortune. Mais, si Auguste Durand ne semble avoir eu aucune part dans les tourments infligés à l'enfant, il ne paraît pas davantage s'être porté à son secours quand il aurait pu le faire. Il ne pouvait ignorer les rigueurs endurées par le petit Victor. Un soir, n'est-il pas descendu lui-même à la cave pour le détacher?

— Pauline était si nerveuse! explique-t-il.

La vérité, c'est qu'il était, lui aussi, terrorisé. Cependant, elle ne battait pas l'enfant en sa présence. Elle se bornait à des raffinements de cruauté qui auraient dû le soulever d'indignation. Mais quoi! pauvre Durand, il aimait mieux fermer les yeux. S'il fallait se tourner les sangs pour quelques corrections que reçoit un gosse — un gosse qui n'est pas à vous, par-dessus le marché! — la vie ne serait plus tenable!

Lorsque le petit Victor rentrait de l'école, son supplice commençait. Pauline, qui l'attendait avec une sorte d'affreuse impatience, se faisait d'abord la main en le giflant et le regiflant. Puis, par tout le corps, sur la paume de la main, dans le gras des bras, sur les cuisses, sur les fesses, elle lui intro-

duisait de longues aiguilles à tricoter et ne s'arrêtait qu'à la vue du sang.

Un soir, elle alla plus loin.

Victor, ayant posé son sac de livres, attendait, victime résignée, l'averse de coups qui était son partage quotidien, chaque jour, au retour de la classe. Mais, surprise! Pauline vint à lui, un sourire aux lèvres, et, presque gentiment, elle lui dit :

— Viens ici, mon mignon. A présent, tu es un grand garçon, tu ne dois plus être battu.

Méfiant et incrédule, Victor la regardait. — Ne fais pas cette figure, lui dit-elle, et approche-toi.

Il s'avança d'un pas hésitant.

— Mets ta main sur la table, reprit-elle.

Comme il ne s'y décidait pas, elle lui allongea un coup de poing :

— M'obéiras-tu, foutu cochon!

Il mit sa main. Elle reprit sa voix mielleuse.

— Là, tu vois qu'il faut toujours faire ce que je dis... Maintenant, je vais m'assurer si tu es vraiment un grand garçon et si tu ne dois plus être battu. Tu vas me montrer ton courage.

A ces mots, elle prit un long clou de charpentier et un marteau. Puis, elle plaça le clou sur la main de l'enfant, dont les dents claquaient.

— Voyons, n'aie pas peur. Fais voir que tu es un homme...

Et, à petits coups, lentement, elle commença de frapper du marteau sur la tête du clou. Des gouttelettes de sang parurent. Une horrible douleur s'empara de l'enfant qui se prit à hurler :

— Maman! Non! Je t'en prie! Arrête! Ne cloue pas!

D'une main, elle retenait sous la pointe d'acier le poignet du petit. Une flamme féroce illuminait ses yeux. L'enfant, terrifié, se débattit, jeta des cris plus aigus. Alors, tout à coup, cette ogresse eut peur. La crainte d'être surprise et démasquée l'emporta sur sa barbarie. Elle lâcha sa proie.

Mais les nuits de Victor Le Bras restaient des nuits d'épouvante.

Tous les soirs, après avoir été attaché pendant deux heures à la porte de la cave, dans les ténèbres qui l'affolaient et le froid qui lui mordait la peau, l'enfant était ramené dans sa chambre. Et là, sur un petit



Sous la tutelle de l'A. P., Victor Le Bras va retrouver son sourire.

Martyrs

lit de fer, des mêmes courroies qui servaient à le lier dans la cave, il était de nouveau emprisonné, les mains et les pieds fixés aux montants de sa couche.

Ce n'était encore pas assez. La Pauline, qui lui reprochait de « faire au lit », s'entendait à l'en empêcher par une infâme ligature, au moyen d'un cordonnet de soie. Au matin, le pauvre gosse, souffrant mille martyres, gémissait. C'était le plus souvent Durand qui, saisi de pitié, le détachait. Alors, comme un fou, il courait au dehors pour se soulager. Mais du sang était mêlé à ses urines !

Le juge Le Roy, qui interrogeait l'horrible femme coupable de ces crimes, n'en obtint pas un mot de regret. Tout au plus, elle lâcha cette extravagante excuse :

— Il avait du vice, cet enfant, fallait bien le lui faire passer !

Pourtant, l'instituteur déclarait :

— Je n'ai jamais eu aucun reproche à formuler contre le petit Victor. Il était très docile, très sage, très bon élève. Je constatais en lui une tristesse anormale pour son âge, mais jamais il n'exprima aucune plainte. Je le savais orphelin, et j'attribuais à la mort de son père, encore récente, la grande mélancolie qu'il manifestait. Si j'avais pu me douter des abominables traitements qu'on lui infligeait !...

Victor Le Bras a été envoyé, par les soins du juge, à l'hôpital des enfants de Boisguillaume, tandis que sa bourrelle prenait le chemin de la prison.

A sa sortie de l'hôpital, l'enfant sera confié à l'Assistance publique.

— Envoyez-moi n'importe où, a-t-il dit au juge, mais ne me renvoyez pas chez maman.

Misère !...

II

LES PETITS PARIAS

L'émotion qui secouait Rouen à la suite de l'ignoble affaire Le Bras n'était pas apaisée que le commissaire Louis découvrait, dans les bas-fonds de la ville, cinq nouvelles victimes innocentes, en proie aux fureurs des brutes sans entrailles.

Rue Eau-de-Robec et rue du Roi-Priant, dans le quartier du vieux Rouen, où règnent l'infâmes taudis, la police avait été appelée.

Les gens d'ici, pourtant, n'ont point l'âme endormie. La faim, la saleté, les scènes d'ivresse, les torgnoles publiques aux enfants barottant à demi-nus dans les ruisseaux boueux, constituent le lot quotidien d'une population accoutumée à sa misère.

Et voilà que ces « durs », tout à coup, s'alarmaient. Ces pères ivrognes et ces mères buveuses se révoltaient d'un spectacle qui, dans leur détresse, leur semblait encore descendre au-dessous des lois de l'humanité.

Rue Eau-de-Robec, dans un taudis étroit et noir, où quatre enfants vivaient à l'abandon parmi l'ordure, une fillette de six ans égnait, blessée à la tête, sur un grabat sans raps. Tuméfié, son œil droit ne pouvait plus s'ouvrir. Son bras gauche saignait, et on discernait, sur la chair meurtrie, les traces d'une affreuse morsure.

C'était la mère, la propre mère de cette enfant, qui l'avait mise dans cet état !

Tandis que le père, le crieur de journaux Besnard, était en traitement dans un sanatorium, Marguerite Riou passait ses journées à boire. Elle abandonnait, dans un dénuement total, ses quatre enfants, depuis l'ainée, Michelle, jusqu'au plus jeune, âgé de trois mois, dont elle n'avait même pas déclaré la naissance et qui ne porte pas de nom. En rentrant, le soir, ivre et désordonnée, elle les rouait de coups parce qu'ils pleuraient et demandaient à manger. La seconde surtout, la petite Paulette, était en but à sa méchanceté.

— Je ne l'aimais pas, avoua-t-elle au commissaire. Comme elle avait perdu des sous, j'ai pris un bâton et j'ai cogné dessus.

Mais pour marquer que ce châtement était dû, et qu'elle avait, somme toute, agi avec modération, l'horrible créature ajouta, dans un sourire plus ignoble encore que sa colère :

Oh ! je me suis arrêtée quand j'ai vu couler le sang.

On craint malheureusement que la pauvre Paulette ne perde l'usage de son œil. Avec ses sœurs et son petit frère Paul, âgé de dix-huit mois, dont la minuscule tête était, elle aussi, couverte de plaies, Paulette Riou a été hospitalisée à Boisguillaume.

Rue du Roi-Priant, au numéro 4, c'est un homme qui a dû rendre ses comptes au commissaire Louis.

C'est un ouvrier en chômage, Eugène Duvivier, qui vivait là, depuis deux ans, avec Marie Repessé et les enfants de celles-ci : le petit Gilbert, âgé de dix ans, et Serge, qui a quatre ans.

Duvivier aimait Gilbert et le cajolait. Il détestait Serge et le martyrisait. Pourquoi cette préférence ? Mystère de certaines âmes ! De sa cervelle obtuse, Duvivier arrivait tout juste à tirer cette stupide explication :

— Il faisait au lit !

A quatre ans, c'est évidemment un crime.

Alors, son bras armé d'une ceinture à boucle de métal, cette brute sinistre et lâche flagellait le petit Serge.

La mère, hébétée, — la mère ! — assistait à ces scènes abjectes. Jamais elle ne se jeta entre le bourreau et son petit, dont le corps chétif, quasi squelettique, est de toutes parts, sur les cuisses, sur le ventre, dans le dos, marqué par l'instrument de torture.

Comme le docteur Nouel, le distingué médecin-légiste de Rouen, demandait à l'enfant :

— Qui donc t'a frappé pour te faire tant de marques ?

l'enfant répondit de sa voix douce :

— C'est le « mari de ma mère ».

Le « mari de ma mère » ! Quelle tragédie sous ces simples mots !

Et le père vit toujours ! Mais il a quitté la femme, quitté les gosses. Au diable les soucis et les responsabilités ! La terre tourne. L'univers va son train. Il faut, comme on dit, de tout pour faire un monde, même des misérables, même des victimes innocentes.

René GIRARD.

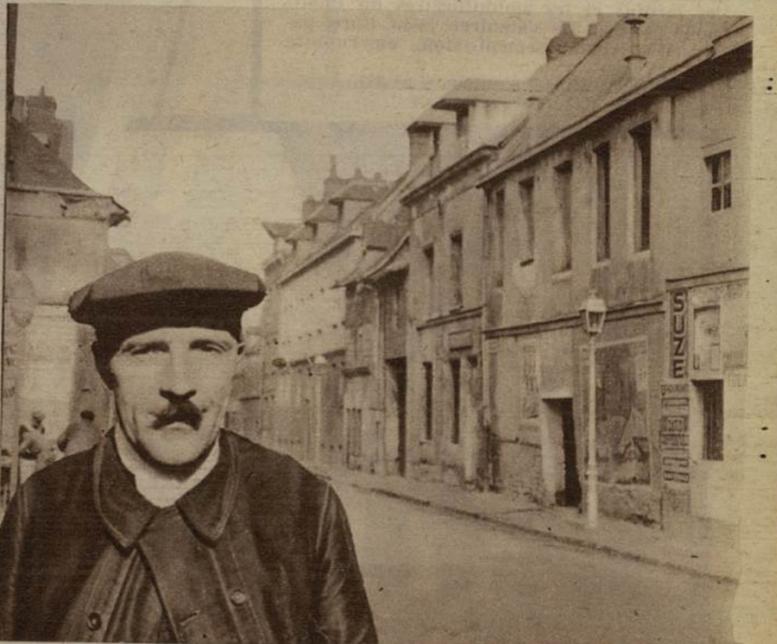
Dans la rue Eau-de-Robec, où habitait Marguerite Riou, l'indignation est à son comble.



Les voisins d'Eugène Duvivier, rue du Roi-Priant, dénoncèrent le forcené.



Chaque nuit, la mégère Pauline Le Bras ligotait son fils sur un grabat



M. Lhériaud découvrit le « linot » dans une cave, rue de la Pie-aux-Anglais.

IV (1)

Nous avions une bonne heure avant la première course :

Mor. — Ça donne soif de jacter, je paie le champagne...

Lui. — Pourquoi du champagne ? C'est le coup de fusil, dans ces buffets de pesage. D'habitude, on me sert ici un petit anjou assez bien imité, genre sec et moelleux, moitié moitié.

Mor. — Fifti-fifti, soit !... Vous disiez donc que les poulets avaient emmené la pépée. Vous vous teniez pénétré. Comme beaucoup d'autres dans le mitant vous aviez une couverture (machiniste au Nouvel Alcazar). Yvonne, votre seconde, jusqu'alors une gagnuse, avait fauté avec un gonze de la haute...

Lui. — Oui, le fils d'un honorable commerçant... Un gamin de dix-huit ans.

Mor. — Elle planquait son flouss ?

Lui. — Oui, elle ne payait plus. Quand je me suis présenté dans l'établissement, je lui ai dit...

Mor. — Vous lui avez dit : « Yvonne ! Aboule les talbins ! »

Lui. — Je lui ai dit : « Faisons nos comptes ! »

Mon commensal hésita, but une gorgée de vin jaune paille et sourit.

Parlons français...

— Si cela ne vous gêne pas, cher ami, on pourrait s'exprimer en français !... Ça vaudrait mieux !

J'avais été ridicule et m'en excusai ; il fut magnanime :

— Oh, je comprends cela ! Je n'en suis pas offensé. Je me suis permis de vous avertir dans l'intérêt de votre enquête... Cet argot pourrait la fausser... Ainsi, par exemple, quel nom comptez-vous me donner dans vos papiers ?

— J'avais pensé à Charlot-le-Docteur, puisque vous avez fait votre P. C. N., ou Charlot-Bel-Homme parce que...

— Ne cherchez pas... Ce qui se rapprocherait le plus de la réalité, ce serait tout simplement Charles Morietti, ou, tour à tour, M. Charles... M. Morietti.

Il s'interrompit pour répondre au maître d'hôtel...

— Je veux bien une tranche de jambon de Parme, coupez-la très fine... merci.

Il le laissa s'éloigner et enchaîna :

— Croyez-moi, rangez votre dictionnaire ! Le Milieu a bien évolué, je ne dis pas seulement depuis Charles-Henry Hirsch et Charles-Louis Philippe, mais depuis Galtier-Boissière et Carco ! N'exagérez pas. La couleur locale ou, plutôt, la vraie couleur serait...

Je coupai, incorrigible :

— La vraie de vraie serait ?...

— Serait de n'en pas avoir. Enfin regardez-moi. Nous déjeunons tous les deux dans un restaurant d'hippodrome en attendant d'aller faire un tour aux balances... Soyez franc et ne craignez pas de me vexer. Ai-je vraiment l'air d'un maquereau ?

J'avais en face de moi un homme encore jeune, élégant sans afféterie ni ostentation, habillé chez le bon tailleur et d'une façon convenable à l'amateur de sport hippique.

M. Charles Morietti partageait son temps entre Paris et la Côte d'Azur. Sans avoir atteint l'honorariat ni encore moins l'honorabilité, il parlait déjà avec distinction et au passé de sa jeunesse orangeuse, exhibant, lorsqu'il le fallait, un casier judiciaire blanc-chi par d'opportunes amnisties.

Il avait bien voulu, par gratitude pour son avocat, mon fraternel ami M^e B... (qui lui avait sauvé la vie), subir mon indiscrétion harcelante... souvent maladroite comme on l'a vu. Voici plusieurs jours que j'abusais de sa patience. M^e B... m'avait fourni de son client un curriculum vitae assez résumé.

Une belle carrière

Né aux environs de Corte d'une famille paysanne, Charles aurait pu, comme son frère aîné, devenir chef mécanicien dans la marine ou précéder son cadet aux Services civils d'Indochine. Peut-être avait-il visé trop haut en suivant les cours de la Faculté de Médecine de Marseille. Il avait tôt délaissé les jardins et les amphithéâtres du Pharo pour l'orgueil de s'admirer, beau, libre, paresseux, fructueusement aimé, en rupture

(1) Voir « DÉTECTIVE », depuis le n° 383.

avec les principes ordinaires des pauvres gens.

A Marseille, dans les bars de la rue Vacon, à Toulon, à Nice, puis à Paris entre les deux portes (Saint-Denis, Saint-Martin), il avait fait toutes ses classes. La corporation a ses exigences. L'apprenti ne devient pas compagnon sans avoir subi les épreuves. La boxe est indispensable ; le jeune homme s'y révéla contre un champion querelleur. Le métier n'étant pas encore embourgeoisé, Charles conserve de sa « jeunesse orangeuse » deux cicatrices à l'arme blanche, une à l'arme à feu et un tatouage d'Afrique assez discret. Peu après son retour des bataillons, impliqué à tort dans une affaire de sang, il risqua le bagne, peut-être pis, pour s'être refusé à fournir l'irréfutable alibi chargeant le vrai criminel. Acquitté pour le seul talent de son défenseur, il évita désormais d'allonger sur son sommier la liste des petites condamnations à trois mois pour stupéfiants ou vagabondage. Déjà son éducation, son intelligence l'avaient rapproché des agents électoraux quand une permanence législative s'installait dans l'établissement où les placeurs tenaient ordinairement leurs assises.

Dans le même temps et pour servir ses nouvelles amitiés politiques, Morietti collaborait avec les deux polices, la Nationale et la Parisienne, contractait avec l'une et l'autre la tacite assurance du « condé » contre les risques professionnels. Mieux, il se ménageait dans le camp de l'ordre social des gratitudes particulières et des amitiés personnelles.

Tel qu'il apparaît aujourd'hui, la boutonnière ornée d'un ruban de sauvetage aux trois quarts rouge, le portefeuille rebondi, au volant de sa voiture grand sport, l'homme est sur le bon chemin. Son influence, garantissant la sécurité, équivalait à une commande lorsqu'un nouvel établissement s'ouvrait. Il participait ainsi aux bénéfices de nombreuses maisons et en possédait deux en toute propriété.



Comme je me flattais vis-à-vis de lui de mes rudiments d'argot, il étalait volontiers devant moi sa demi-culture et posait au logicien.

— En somme, résumait-il, vous allez demander une loi contre nous ? Vous absolvez la prostituée, mais vous chargez le souteneur de tous les péchés d'Israël. Vous admettez la fonction et reprouvez l'un de ses organes. Je comprendrais mieux, en théorie, la prohibition complète si elle n'était, en pratique, une folie. Vous vous en prenez aux intermédiaires. Vous voulez du théâtre sans impresario, des serviteurs ou des employés sans bureau de placement parce que vous croyez à la légende de la traite. Vous pensez que nous abusons des ingénues et les contraignons par la terreur !...

« Mais, dans ce cas, votre loi existe et elle est appliquée depuis longtemps ! L'article 334 frappe tous ceux, toutes celles qui ont

PROSTITUTION TROUBLANTE

contraint une fille majeure à se prostituer. Et, lorsqu'il s'agit d'une personne au-dessous de vingt et un ans, l'élément de contrainte n'est même plus nécessaire !

« Que vous faut-il de plus ? »

La cloche sonna. Le jeu du Pari Mutuel interrompit notre controverse. Vers la fin de la réunion, Morietti aperçut un jeune couple, de l'autre côté de la grille séparant le pesage du pavillon. Il appela :

— Henry !

Désignant du regard la compagne de son ami, il interrogea :

— Nouveauté ?

Celle-ci répondit elle-même avec un sourire :

— Nouveauté !

Rendez-vous fut pris au Sporting, porte Maillot, après la course.

Henry et la « nouveauté »

Henry et la « nouveauté » nous attendaient en dévorant des pistaches. Ils ne paraissaient pas plus âgés l'un que l'autre. On eût cru des amoureux du dimanche, chacun devant rentrer chez soi à la nuit tombante. Blonde, assez grande, Mado parut intimidée par M. Morietti. Celui-ci ayant expliqué sa présence et s'étant porté garant de sa loyauté, on liquida rapidement les affaires.

Mado préférait la province. Morietti lui offrit le choix entre Nice et Nîmes, deux maisons de grand luxe dont il avait le contrôle. Il versa comptant la moitié de la commission et, fort habilement, provoqua les confidences qui pouvaient m'intéresser.

Mado riait :

— Si vous aviez vu la tête de Mlle Guépin quand il m'a enlevée à la gare !

— Qui... Mlle Guépin ?

— L'assistante sociale du dispensaire ! D'ailleurs, j'en dis pas de mal. Et ce qu'elle en faisait, c'était dans une bonne intention.

— Ma fille, intervint opportunément Morietti, si tu veux bien raconter ton histoire à Monsieur, commence par le commencement. D'abord, comment as-tu connu Henry ? Il ne t'a pas prise de force, je suppose, ni par surprise ?...

— Non. Il m'a sauvé la vie.

— Rien que ça ?



UNE GRANDE ÉPIQUE DE LOUIS



Morietti minés... les dix... Deni... patri... places... gare... expen... à tce... sons e



TUTION

TE ÉNIGME!



ENQUÊTE SOCIALE

S ROUBAUD



— J'étais foutue, que je vous dis... Il y avait pas trois mois que j'avais quitté ma mère au Havre. Je m'étais débrouillée à Paris toute seule. Je payais la chambre à la semaine.

« Voilà que j'attrape un abcès aux ovaires. Le patron me dit que son hôtel n'était pas une clinique, ni surtout gratuite. Avec mes derniers sous, je prends un taxi pour Lariboisière. Ils me soignent mais refusent de m'hospitaliser. Je reviens ; on avait déjà disposé de ma chambre. On n'ose pas me mettre à la rue et on me fait coucher dans une pièce sans fenêtre. J'avais plus qu'à m'empoisonner ou m'étrangler, au choix.

« Celui qui on avait donné ma chambre, c'était Henry. On se connaissait pas, mais il avait vu une photo de moi qui traînait. Il dit au patron : « Faites voir l'original. » Puis il me propose : « Rentre dans ta chambre, c'est moi qui coucherai ici. T'occupe pas du reste. »

« Il a tout payé, le médecin et cætera. Il faisait lui-même l'infirmier. Surtout il m'a consolée du désespoir. Il m'embrassait, il était affectueux, il disait : « C'est rien... c'est des petits ennuis courants. » Bref, quand j'ai été guérie, je lui ai dit que je voulais travailler pour lui, pour toujours. »

Moriatti voulut marquer le point :

— Et voilà !
Mais j'avais retenu des premiers mots de Mado une allusion à je ne sais quel enlèvement qui pouvait me permettre de répliquer à « l'honorable » contradicteur.

— Vous disiez que Mlle Guépin n'était pas contente lorsque M. Henry est intervenu à la gare. Que faisiez-vous à la gare avec l'assistante sociale ?

— Elle me reconduisait au Havre. Elle avait payé le ticket et acheté un panier-repas... la pauvre !

— Reprends l'affaire d'un peu plus haut, ordonna le providentiel Moriatti.

Mado, Lulu et l'« assistante »

Sitôt guérie et après une courte convalescence en lune de miel, Mado, selon sa promesse, s'était mise au travail. Elle avait pu apprécier sous un autre de ses aspects la protection efficace de M. Henry. Grâce à lui

et à sa bonne entente avec les « mœurs », elle n'était plus, à tout propos, en toute fantaisie, conduite au quai de l'Horloge pour y subir cette « punition administrative » d'emprisonnement qu'aucun article du Code n'a jamais prévue.

Dans ses relations familiales avec « ces messes », Henry avait une prédilection pour un agent, M. Potier, plus familièrement connu sous le nom de Lulu. Excellent partenaire de belote et de vermouth-cassis, Lulu avait jusqu'ici apporté beaucoup de conscience et d'humanité dans l'exercice de ses fonctions. Il devait à ses amitiés dans le milieu ses meilleures indications pour les affaires de mineures et de stupéfiants.

Jamais Mado n'avait, d'ailleurs, provoqué le moindre scandale ni commis la plus petite irrégularité... Henry, de son côté, plaçant des appareils de T. S. F., ne pouvait être un vagabond.

Rien n'aurait dû troubler la bonne entente entre les trois amis si Lulu n'avait éprouvé un sentiment pour Mado. Celle-ci repoussa ses propositions en se gardant d'avertir Henry, par crainte d'un malheur. Le lendemain, elle était emmenée au Dépôt. Accusée de racolage, elle comparait devant deux juges administratifs qu'aucune loi française n'a institués. Ceux-ci prévinrent Mlle Guépin, l'assistante sociale, que le sujet était, à leur avis, « susceptible d'amendement ».

— Elle parle bien et elle est très douce, nous expliqua Mado. Elle était renseignée, elle avait une lettre de maman. Elle m'a fait peur avec toutes les maladies : la tuberculose, la syphilis, l'alcoolisme. Elle a dit que j'aurais jamais un sou à moi, que je serais tantôt en prison, tantôt à l'hôpital, que mon ami me plaquerait...

« Enfin, elle m'a dit que la vieille me pardonnerait, que malgré ses torts, c'était une brave femme, que je pouvais pas la laisser mourir de chagrin. Moi, je me suis mis à chialer... Elle m'a pas donné le temps de réfléchir. « Il y a un train à trois heures, vous n'aurez aucun frais. » J'accepte, mais je veux dire adieu à mon ami. « Surtout pas ça, qu'elle répond, vous seriez pardue. Du reste, je vous accompagne. » Quand elle a fait prendre mes frusques, Henry, pas bête, a tout compris. Et qu'est-ce que je vois, sur le quai, à la gare Saint-Lazare, au train du Havre ?... Henry soi-même, avec le sourire !

Je le montre à Mlle Guépin et je lui dis : « Maintenant que je l'ai revu, je n'ai plus le courage. » Elle me répond : « Ma fille, ma pauvre fille, soyez forte ; ce n'est qu'un moment, vous sauvez toute votre vie ; j'ai envoyé une dépêche à votre maman... »

Je pleure encore. L'employé ferme les portières, c'est fini... En voiture : le sifflet... le train s'ébranle. Alors, comme Méphisto dans l'opéra, je vois Henry ouvrant la porte du couloir ; il me tire par la main, prend ma valise et me fait sauter... Le train était en marche.

« La pauvre demoiselle crie par la portière. Henry retire son chapeau, s'incline et

fait un grand salut plongeant. Moi, j'avais encore des larmes, mais j'étais prise de fou rire... Ce qui était comique et arrogant, ce sacré Henry. On a failli tous les deux mourir à force de se marrer. »

Ventres creux et cœurs faciles

M. Moriatti était-il un ironiste ou un homme de bonne foi ? Après m'avoir fourni les arguments de sa thèse, a-t-il pris un malin plaisir, comme on le va voir, à se donner à lui-même un démenti ? N'est-ce point plutôt que, au cours d'un aimable dîner succédant aux apéritifs, il s'était laissé entraîner par notre compagnie à goûter excessivement le beaujolais du Sporting ?

Entre le café et la Bénédicte, il reprit soudain son visage sérieux, presque sévère, d'homme d'affaires et interpella le jeune Henry.

— Je suis tranquille pour Mado, dit-il ; je suis sûr qu'à Nîmes elle ne regrettera rien, ni toi non plus. C'est ma meilleure maison et, puisqu'elle est la femme, puisqu'elle travaille pour toi, elle peut compter sur ma protection. Seulement, me permets-tu de te donner un conseil ? A mon âge, dans ma situation, j'ai le droit de te crier casse-cou si tu fais des bêtises. Eh bien, tu es en train d'en faire.

— On t'a causé de moi ? C'est Géo, je parie ?

— C'est Géo, c'est François, c'est Mme Lourbe et encore d'autres dans tout le Midi. D'ailleurs, Géo t'a écrit... Il t'a « sonné », à ce qu'il m'a dit.

— Il m'a pas « sonné » du tout... Je n'accepterais pas. Tiens, la v'là, sa lettre. Elle est correcte.

Ami Henry,

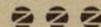
Je t'écris encore, car, décidément, je n'ai pas de chance avec toi. Je me demande si je ne dois pas renoncer à te faire confiance.

Le mois dernier, tu m'adresses une femme que je n'ai pas pu conserver puisqu'elle s'est mise dès le premier jour à me faire de la planque. Tu aurais dû me la remplacer gratuitement. Je t'ai versé néanmoins trois cents pour la seconde et je n'insisterais pas si elle avait été convenable. Mais alors c'est une autre histoire.

Celle-là je ne pourrais pas la conserver parce qu'elle est complètement dingue ! Dès le premier jour, elle s'est mise à chialer, puis elle a menacé de porter plainte. En allant aux piqures, à l'hôpital, elle a raconté qu'on la retenait de force. Et la voici qui pleure encore et qui fait sa crise de nerfs et patati patata. Ma maison n'est pas un asile de fous.

Voilà, Henry, tu devrais bien te préoccuper de la mentalité des femmes que tu envoies. Vous autres, les placeurs, vous êtes tous les mêmes. Quand vous avez touché l'argent, c'est fini, le tour est joué.

Je t'ai déjà dit que c'était une mauvaise combine de faire du plat avec n'importe qui dans le métro, parce que la fillette marche dans la romance et le sentiment, elle rêve à ta petite gueule... Résultat, elle veut partir et passe son temps à verser des larmes comme s'il en pleuvait. Ce n'est plus une femme, c'est un veau...



C'est avec sincérité, je crois, que M. Moriatti réprovoque de telles méthodes... Mais je marque à mon tour un point contre lui.

M. Henry, jeune, élégant, flâne sur les boulevards en fin de journée et fréquente, entre midi et quatorze heures, les petits cafés à croissant-brioche. Il guette les jolies dineuses, ventres creux et cœurs faciles...

Où me conduit cette enquête ? Je n'écoute plus les sages remontrances que l'honorable tenancier prodigue à son jeune auxiliaire. Je consulte ma montre et j'ai hâte de m'évader. Cette soirée en cette compagnie, soudain, m'écoeure. L'ignominie de ces deux hommes débordant sur moi. La répulsion ne les distingue même plus de cette fille qui rit et s'amuse comme une enfant au récit des odieuses conquêtes de son seigneur.

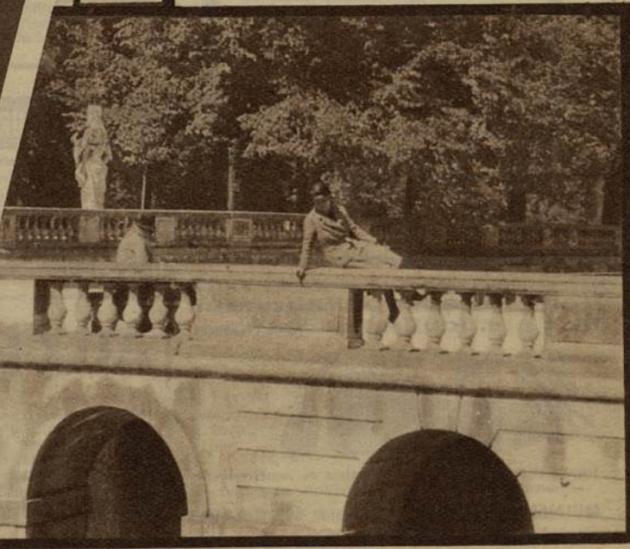
Je lis sur son visage l'admiration, le dévouement, la fierté... et brusquement, comme par bravade, elle l'enlace, lui donne un baiser, me prend à témoin :

— N'est-ce pas, qu'il est coquin, cet homme ?

(A suivre.)

Louis ROUBAUD.

Copyright by Louis ROUBAUD et Détective.
— Tous droits de reproduction, même partielle, interdits.



10.000 frs. de prestige
pour **100 frs!**

Voilà ce que donnent aux femmes les BIJOUX BURMA. Une preuve entre mille :

"Félicitations et remerciements pour votre bague qu'un connaisseur a estimée 10.000 francs en la voyant à mon doigt"
(Attestation 4832) (7 Décembre 1935)

Si vous n'êtes pas convaincus de la perfection des BIJOUX BURMA, profitez des avantages uniques de

● **NOTRE OFFRE SENSATIONNELLE** ●
qui vous permettra d'examiner tranquillement chez vous, à nos frais, le bijou de votre choix, de le porter pendant quelques jours, de le montrer à vos amis, et de le comparer même avec des bijoux véritables.

Tous les détails de cette offre sensationnelle sont donnés dans notre SPLENDEUR CATALOGUE ILLUSTRÉ N° 326 qui vous sera adressé gratuitement sur demande, et qui contient un choix incomparable de magnifiques bijoux à 100 francs.



LE PROFESSEUR

Mes chers Amis,

Nous vivons cette semaine des heures graves et les intérêts, les petits bonheurs personnels paraissent bien peu de chose devant les menaces du bonheur et, même, de la vie collective.

Aussi convient-il que chacun oublie un peu ses petites misères et ne cherche plus qu'à garder sang-froid et confiance.

P. P. B., CLERMONT. — Lui céder serait la dernière bêtise à faire. Ce serait une absence complète de dignité. Sa femme et lui se moqueraient de vous. Chacun de leur côté, peut-être ensemble, et vous n'auriez que déception et amertume. Gardez intacte la seule chose qui vous reste, le pur souvenir de votre amour de seize ans.

JADIC. — Je ne suis pas fakir, mais je peux vous conseiller, en cette période de crise, de rester dans votre administration et de ne pas risquer vos économies dans une aventure à votre compte, même si vous devez vous résigner à rester en province.

LINE MARILLER. — Dans ces circonstances, il est bien probable que oui. Secouez-le. Faites-lui honte. Menacez-le de le quitter s'il ne se remet pas sérieusement au travail. Vous verrez qu'il retrouvera une place.

A. B. TOUT PETIT 545-508. — Qu'est-ce que vous appelez rester fidèle ? Croyez-moi, seule la fidélité du cœur compte. S'il vous écrit régulièrement, si vous retrouvez dans ses lettres la même tendresse, n'ayez pas de craintes et ne vous précipitez pas du reste.

NOM BREUER. — Mon pauvre ami, personne, ni ces messieurs ni moi, ne peut vous donner la recette de la richesse. Votre cas est celui de centaines de milliers de Français, de millions d'humains. La crise n'épargne personne. Ayez du courage. Travaillez dur. Si vous êtes de bonne foi, vos créanciers auront de la patience.

MINA. — Le concours du « Grain de café » est fait par notre service de Publicité, sans que notre rédaction s'en occupe directement. Vous en trouverez probablement le résultat prochainement, à la place où vous avez vu l'annonce. Vous pouvez dormir tranquille cette année. Le devin qui aurait pu vous annoncer l'année exacte de votre mort serait une sorte de dieu, et ça se saurait.

B. L. H. 2 N° 12. — Si vous avez signé personnellement l'acte de reconnaissance, vous êtes engagés. Il faudrait toutefois examiner l'acte lui-même pour répondre avec certitude. N'êtes-vous pas seulement caution ?

Oui, si vous êtes engagée, une saisie-arrêt pourra être pratiquée sur vos appointements. Essayez de transiger.

MELLE F. M. 20 ANS. — Je ne suis pas astrologue et ne veux pas répondre à ce genre de question. Exceptionnellement, je peux vous dire que vous pouvez vous reporter à notre page spécialisée du dernier numéro. L'horoscope indiqué pour la période du 12 au 19 mars joue également pour vous.

ALICE S... — Pour ce qui est de votre travail, il n'y a pas grand'chose à faire et vos employeurs doivent bien savoir ce qu'ils font. Vous pourriez peut-être gentiment demander au contremaître de vous laisser à la même tâche. Pour le deuxième point, votre cas n'est pas rare. Vous êtes un ange. C'est une affaire nerveuse qui vous passera très bien avec un peu de volonté. Vous n'avez qu'à vous efforcer à prendre toujours tout en riant et du bon côté.

M. DUBLEDART. — Vous devez être réhabilité de droit en vertu de l'article 10 de la loi du 5 août 1899. Demandez votre casier judiciaire où la réhabilitation doit être inscrite. Si elle n'est pas inscrite, écrivez au procureur de la République de l'arrondissement de votre lieu de naissance. Vous pouvez avoir le droit à un emploi réservé.

MME BRIDAY. — Pour ce qui est de la conduite de vos filles, vous n'avez qu'à les surveiller. Et d'ailleurs elles sont toutes les deux d'un âge où elles doivent savoir ce qu'elles ont à faire. Ayez confiance en elles. Il est bien rare que deux filles ne soient pas convenables avec leur mère.

WILLIAM. — 1° Vous pouvez réclamer une pension alimentaire à votre mari; 2° il faut vous renseigner à l'administration des Assurances sociales à Paris, avenue Lowendal, sur votre cas particulier; mais, d'après moi, vous avez droit à une indemnité; 3° le propriétaire peut malheureusement vous expulser, sans délai. Les concierges sont assimilés à des employés et n'ont pas droit à la prorogation.

ODETTE. — L'expérience est facile à faire. Vous n'avez qu'à être assez réservée avec lui pour qu'il comprenne qu'il n'obtiendra rien de vous sans vous faire de proposition sérieuse. C'est à vous d'être assez habile pour être à la fois assez gentille et assez réservée.

UNE BARRIQUE BORDELAISE. — Je ne suis pas devin. Mais tout, dans votre façon d'écrire, montre la chance. Gardez l'optimisme. Il ne vous arrivera rien de fâcheux. Mais qu'est-ce que diable ça peut vous faire que votre fils devienne caporal ?

TRISTESSE. — Que puis-je vous conseiller d'autre que la résignation ? Il est bien probable d'ailleurs que votre ami, pour s'être laissé aussi facilement entraîner, ne vous aimait pas profondément et ne méritait pas votre amour.

BRIGITTE D'AMOUR. — Vous n'avez qu'à voir ce que je réponds plus haut à Odette. Mais, attention : il est toujours délicat d'épouser un étranger. Il faut vraiment que vous soyez sûre de votre bonheur.

HIRAM. — Je ne comprends absolument pas que les questions religieuses puissent séparer une famille, à notre époque. Si vraiment c'est vous qui souffrez le plus de la séparation, vous auriez dû avoir de la patience. Vous n'avez

qu'à faire taire votre orgueil et vous réconcilier avec votre sœur en lui donnant raison.

LE COLE. — Je pense que vous avez vu un médecin. Comment voulez-vous que je vous guérisse s'il ne vous a pas guéri ? Je pense, par ailleurs, que seul un régime strict peut vous calmer. Je m'interdis de répondre par lettre.

GABIN 2. SAINT-BRIEUC. — Si le motif que vous indiquez pour votre dernier renvoi est strictement exact, vous avez le droit d'attaquer votre ancien patron. Mais est-ce que vous n'arrangez pas un peu ce qui s'est passé dans le sens qui vous est le plus favorable ? Pour le reste, je n'ai rien à vous conseiller que de prendre patience.

JOANITO. — Votre avocat se moque de vous. Vous n'avez qu'à le secouer pour qu'il fasse hâter votre affaire.

MARGUERITE. — Vous avez certainement tort. Vous êtes comme beaucoup de mères qui voudraient toujours garder leur fils dans du coton. Il est évident que l'intérêt de votre enfant est d'accepter l'offre qu'on lui fait. Pourquoi diable voulez-vous qu'il y soit « entraîné à tous les vices » ? C'est enfantin, ce que vous dites. C'est vous, probablement, qui êtes autoritaire et pas toujours avec raison.

BON 382. — Il est vraisemblable et même à peu près sûr que, si vous vous rendez, vous seriez complètement acquitté. Mais c'est une chance à courir, un scandale à couvrir et je comprends votre angoisse. Puisque vous avez attendu vingt-cinq ans, ayez de la patience. Maîtrisez vos nerfs. En 1941, dans cinq ans, vous serez absolument libéré par la prescription. Mais, à mon avis, puisque vous vous êtes refait depuis un quart de siècle une vie honorable, le mieux serait de n'en parler jamais. La justice et la police vous ont oublié. Ne faites pas rejaillir sur vos enfants et vos neveux, qui ignorent tout, un peu de la boue qui s'attache à l'homme que vous étiez il y a trente ans.

LARIPETTE. — Il semble bien, en effet, que votre mari est sous la domination morale de cette femme, ou de cette bande, et, de son côté, je crois qu'il vous sera difficile d'obtenir quelque chose. Par contre, vous avez toutes les chances de réussir en faisant comprendre à cette femme qu'elle joue, même vis-à-vis de la loi, un jeu dangereux. Allez voir un avocat. Cet avocat, après avoir vu votre dossier, écrira à la cartomancienne en lui indiquant que vous vous disposez à déposer auprès du Procureur de la République une plainte en séquestration, et, s'il le faut, à alerter la presse locale de cette affaire curieuse. Je pense que le résultat ne se fera pas attendre et que votre mari vous sera rendu.

1936 C. S. E. — Je pense que vous avez un dirigeant de club ou un entraîneur. Sinon, engagez-vous comme amateur dans un grand club régional ou parisien (si vous êtes parisien, allez donc voir Ruinard, du V. C. de Levallois). Seul, un directeur averti peut vous dire si vous avez des chances dans le professionnalisme.

MARIE-PAUL TOULON. — Je comprends votre peine. Mais l'autre femme doit penser la même chose que vous et encore pire, puisque vous êtes arrivée après. Si vous en avez le courage, renoncez à votre amour.

M. L. L. C. — Vous avez une peine commune à bien des mères. Vous avez peut-être raison, mais il est bien difficile de faire comprendre à un garçon de vingt ans que la femme qu'il aime ne mérite pas son amour. Le mieux est d'attendre que sa passionnette lui passe. Si elle ne lui passe pas, c'est que son cœur est vraiment pris et il vaut mieux le laisser faire sa vie comme il lui plaît. Il serait malheureux de toute façon. Sur tout, pas de reproches. Vous ne pourriez que le buter.

MME TILLY. — Mais oui. LUCIEN DURAND. — Votre bonheur est dans vos mains. Ayez assez d'instinct, de patience et de tendresse pour vous faire aimer de votre femme. Sinon vous ne méritez pas un tel amour.

ROSE DU NORD, 41. — Votre cas est curieux et émouvant. En effet, votre enfant, qui était adultérin au moment où il est né, ne peut pas être légitimé. Et si vous aviez un autre enfant légitime, la situation serait grave parce que votre enfant non légitimé n'aurait pas les mêmes droits que le second, par exemple pour une succession possible. Si vous n'avez pas d'autre enfant, l'affaire peut rester simple et même secrète. En effet, votre enfant, à condition qu'il soit reconnu séparément par votre mari et vous (si vous ne l'avez pas fait, faites-le), aura absolument tous les droits d'un fils légitime, et vous pouvez lui laisser ignorer jusqu'au bout la petite irrégularité de sa naissance. Même quand il se mariera, il vous sera facile de dissimuler cette petite chose. Mais, encore une fois, si vous avez un autre enfant, tout est changé.

JEUNESSE INCOMPRISE. — Restez donc tranquille jusqu'à dix-sept ou dix-huit ans. A ce moment-là, arrangez-vous avec un camarade plus âgé que vous ou un cousin, ou un vieil oncle (les vieux oncles adorent se mêler de ça) qui vous renseignera.

FLEUR DE NICE. — Chère madame, il est bien difficile de donner un conseil qui peut-être engagera toute une vie. Il est déjà difficile en notre époque de marier les jeunes filles et, avec le tempérament un peu ancienne mode de la vôtre, c'est encore plus délicat. Il y a bien des sociétés en quelque sorte spécialisées pour

250^{cc} JUNIOR
GNOME-RHONE 2900^f
150 D^e HAUSSMANN-PARIS
ÉCLAIRAGE EN SUPPL^y

CHASSIS EN ACIER EMBOUTI
BLOC-MOTEUR A SOUPAPES LATÉRALES

le ROUGE

ineffacable... Le rouge MADELYS tient pendant 24 heures sans tacher ni graisser. Le Rouge MADELYS donne aux lèvres un merveilleux incarnat naturel et un éclat de jeunesse plein de charme et de grâce. Etui modèle propagande 8.50. Etui tournant de luxe 15 frs., 4 nuances : clair, vil, moyen, foncé.



En vente : Grands Magasins, bonnes parfumeries, etc., ou à défaut envoi franco contre mandat ou timbres. Madelys-Brocard, 7, rue des Dames-Augustines, Neuilly-sur-Seine.

MADELYS

VIENT DE PARAÎTRE
LA VIE SEXUELLE
Précis d'Initiation
« Pour la vérité, contre l'ignorance, pour la santé et le bonheur intime des individus. »
Envoi à domicile en paquet clos contre remboursement... 12 Frs
LIBRAIRIE CRITIQUE
25, Rue de Vanves - PARIS-14^e

M^{ME} PAULETTE D'ALTY

Professeur libre d'Astrologie Gle Manoscopie qui transforme les êtres ainsi que les destinées troubles. C'est la personnalité la plus vraie, la mieux éclairée, et possédant un don absolument extraordinaire de savoir répondre à tout et trouver la solution de toute difficulté. Corr. dét. : depuis 20 fr.
SECRET ÉGYPTIEN INFALLIBLE
14, rue de Turin, 14, Paris. « M^e Liège ou Europe ».

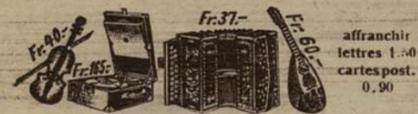
250 fr. le mille adresses, à cop. main et gr. gains à corr. Rens. gratis. Ecr. seul. Ets SPIREX B-P., 31, Quai Valmy, Paris X^e

MALADIES URINAIRES et des FEMMES

Résultats remarquables, rapides, par traitement nouveau. Facile et discret. (1 à 3 applications). Prostate. Impuissance. Rétrécissement. Hémorragie. Filaments. Métrite. Pertes. Règles douloureuses. Syphilis. Le Dr consulte et répond discrètement lui-même sans attendre.
INST. BIOLOGIQUE, 59, RUE BOURSALTY, PARIS-17^e

240 fr. le mille adresses, à la main. List. fourn. Répond. gratis à dem. rens. Offre sér. Etabl. NATAN, Boîte 55, Paris (8^e).

Vente directe du fabricant aux particuliers — franco de douane



100.000 clients par an — 30.000 lettres de remerciements. Demandez de suite notre catalogue français gratuit.

MEINEL & HEROLD, Markhausen 509 (Tch.-Slov.)

AUX FUMEURS

Vous pouvez vaincre l'habitude de fumer en trois jours, améliorer votre santé et prolonger votre vie. Plus de troubles d'estomac, plus de mauvaise haleine, plus de faiblesse du cœur. Recouvrez votre vigueur, calmez vos nerfs, éclaircissez votre vue et développez votre force mentale. Que vous fumiez la cigarette, le cigare, la pipe ou que vous puissiez, demandez mon livre, si intéressant pour tous les fumeurs. Il vaut son pesant d'or. Envoi gratis.
Remèdes WOODS, 10, Archer-Street (219-TAG) Londres W1

BONHEUR

faciliter les mariages, ou, en tout cas, les rencontres des jeunes gens sous le contrôle de leurs parents. La plus ancienne et la plus sérieuse s'appelle le *Liseré vert*. C'est une société qui organise entre ses adhérents des petites fêtes de famille, très sages. La seule différence qu'il y a avec d'autres sociétés familiales c'est que garçons et filles ont tous, en y allant, le même but. Il paraît qu'on y fait d'excellents mariages. Vous trouverez chez les marchands de journaux leur *Bulletin* périodique qui vous donnera tous renseignements. Bonne chance pour votre petite Violette.

FRANÇOIS-JOSEPH. — Ce n'est pas en moi qu'il faut avoir confiance, c'est en vous. Continuez à entreprendre, jusqu'à bout de forces ou jusqu'à ce que vous réussissiez.

MADLEINE CRÉTOIS. — Il est bien tard maintenant pour demander des dommages-intérêts. Par contre, vous pouvez obtenir de faire graver le nom de votre fils sur le caveau en intentant sur ce point précis une action d'urgence au tribunal des référés. Insistez auprès de votre avoué.

LALOE, UNE PETITE SUISSE. — Il est très dangereux d'épouser un homme plus jeune que soi. Déjà, à âge égal, une femme vieillit plus vite qu'un homme. Mais vous avez l'air d'être une fille très raisonnable, au fond. Vous avez déjà su vous consoler deux ou trois fois. Attendez encore un peu. Vous serez ainsi fixée sur les véritables sentiments de ce garçon et surtout sur les vôtres. J'ai l'impression que vous n'aimez pas beaucoup. Ecoutez vos parents. Ils ont raison bien plus souvent qu'on ne le croit.

COLONIAL. — Ce que vous appelez un papier qui vous manque pour rengager une nouvelle fois, c'est probablement une condamnation. Si le métier militaire vous plaît, engagez-vous à la Légion où on ne vous demandera rien.

L'AMAZONE BLANCHE. — Etes-vous sûre que vous ne faites pas un peu de littérature sur votre propre cas ? Mais non, l'humanité n'est pas si méchante. Croyez-moi, c'est maintenant que les années vont vous paraître longues et dures dans la solitude. Si on vous propose encore de refaire votre vie, n'hésitez pas. Vous verrez que douceur vous trouverez, en dehors de l'amour, dans une affection reposante, même si vous estimez votre compagnon inférieur à vous.

A. 7. — Si vous avez un emploi, gardez-le. Par cette période de chômage, ce n'est pas le moment de faire des expériences.

ROSE DE FÉVRIER. — Oui, il y a un excellent moyen. C'est d'inviter ses amis chez vous, ou d'apprendre vous-même à jouer à la belote.

COQUELICOT D'ORAN. — Si la conquête du jeune homme est déjà faite, faites celle de ses parents. Je sais que c'est plus difficile. Il faut beaucoup de douceur, de patience, de gentillesse. Tâchez de flatter leurs goûts, de vous faire douce et réservée.

ROSE-MARIE. — Non, non, Rose-Marie. En aucun cas, vous n'avez le droit de faire cela. Je sais bien que c'est pénible, mais il faut être courageuse. Surtout, après quatre mois, vous laisseriez dans l'aventure votre santé, peut-être votre vie ; en tout cas, ce qui est plus grave que tout, votre foi en vous-même et votre instinct de mère.

LULU 104. — Mais oui, petite sotte, écrivez-lui tout de suite. Non seulement il vous répondra, non seulement il vous reverra à sa prochaine permission, mais il demandera expressément une permission pour venir vous voir. Mais ne faites plus la coquette.

CLAUDINE FRANCE. — Votre question qui a l'air compliquée est bien simple. Soyez complé-

tement rassurée. Votre mari tient probablement à vous, beaucoup plus que vous ne le pensez. Tant qu'il n'était que votre ami, il avait peur de vous perdre. Maintenant que vous êtes passée devant M. le Maire, il est plus tranquille et c'est ce qui lui donne cette apparence de détachement et d'indifférence.

L'AMOUREUX MALGRÉ LUI. — L'amour, c'est comme la tuberculose. Quand c'est pris à temps, c'est extrêmement facile de guérir. Quand on l'a laissé trop mûrir, c'est incurable. Vous devez savoir vous-même à quel stade vous en êtes. En principe, Thoraux est un nom français, à moins que ce ne soit une déformation de Thorez, qui est un nom fréquent en Espagne. Vous paraissez très raisonnable et aimer autant votre famille que la jeune fille. Suivez le seul conseil de votre raison et si, vraiment, la seule objection de votre famille est la nationalité de la jeune fille, ce n'est pas grave. Vous pouvez les faire revenir sur la décision.

UNE PLANCHE DE SALUT. — Je ne comprends pas ce que vous voulez. Expliquez-vous.

NINETTE. — En tout cas, je souhaite qu'elle ne dure pas longtemps, car moi je pense à la malheureuse qui attend son mari à la maison.

JEANNETTE. — Je vous remercie. Je fais de mon mieux. J'ai bien peur que vous n'avez une désillusion plus amère encore, si vous vous obstinez à croire en celui dont vous me parlez : ou bien il aime vraiment l'autre femme, ou bien c'est un faible qui ne mérite pas votre affection. Ayez à votre tour le sang-froid de vous reprendre.

PAULETTE G. — Vous êtes bien timide, ma petite Paulette. Vous n'avez qu'à insister auprès de votre amie pour qu'elle organise une rencontre. Si vous réussissez à lui parler, n'essayez pas de lui faire comprendre quoi que ce soit.

JULES MOINEAU. — Vous n'avez pas besoin, en principe, de convoquer le conseil de famille. Je ne sais pas sous quel régime matrimonial vous étiez marié, mais, en principe, vos enfants héritent de leur mère, c'est-à-dire d'une part de votre avoir. Automatiquement, vous jouissez de l'usufruit de ces biens jusqu'à leur majorité. Ainsi donc, c'est seulement à leur majorité que vous aurez à leur rendre des comptes. Surtout dans votre cas où l'héritage est minime, vous n'avez à vous préoccuper de rien pour le moment. Disposez de votre argent sans crainte.

JANOT PUNI. — Mais non, c'est très facile. Votre petite fiancée est vexée, et elle a raison. Ecrivez-lui une vraie lettre où vous mettez tout votre cœur et, la prochaine fois que vous irez en permission, allez la voir tout de suite et tendez-lui les bras. Surtout, ne soyez plus jaloux. Quand on a une fiancée de seize ans, on lui donne gentiment des conseils, on ne lui fait pas de scènes.

LE PROFESSEUR DE BONHEUR.

Nous demandons à nos correspondants de joindre à leur lettre le petit bon qu'ils trouveront en bas de cette page, et qu'ils n'auront qu'à découper.

BON N° 386

POLICE-SPECTACLES

Nous vous parlions dernièrement d'une idée que nous avions et concernant les spectacles policiers auxquels tous ceux qui nous lisent ici chaque semaine s'intéressent directement. Nous répondons aujourd'hui ici à l'un de nos aimables correspondants qui nous demande ce dont il s'agit : le moment n'est pas encore venu de dévoiler notre projet.

Mais que tous ceux qui aiment et suivent régulièrement les spectacles policiers continuent à consulter régulièrement notre rubrique. En attendant d'en tirer un avantage personnel et... prochain, ils passeront de bien agréables soirées.

LE CINÉMA POLICIER

Wells a été pour nous le meilleur compagnon d'enfance, de jeunesse. Tous ses livres furent les artisans de notre joie, et lequel d'entre nous n'est pas ému, encore voire même troublé — par les merveilleux récits d'aventures, les pages sublimes et extraordinaires de cet auteur ? Wells, c'est, à la première pensée, L'HOMME INVISIBLE et ses exploits fameux, rocambolesques.



L'HOMME INVISIBLE vous est présenté... en images, cette semaine, pour les lecteurs de *Détective*, dans « leur » cinéma, au CINEPOLIS. Sans hésitation, rendez-vous devant l'écran de cette salle. Vous y verrez les fantasmagoriques aventures de L'HOMME INVISIBLE, qui parfois vous apparaîtra sous les traits de Claude Rains... GINEPOLIS se trouve place Saint-Augustin (fauteuils à partir de 2 francs).

LE THÉÂTRE POLICIER

Vous qui vous passionnez pour les romans policiers, allez aux :

DEUX-MASQUES THÉÂTRE D'AVENTURES 25, Rue Fontaine



qui se consacre exclusivement et avec un succès éclatant aux pièces policières et d'aventures. Ecrivez au théâtre si vous désirez recevoir sans frais un Service d'abonnement (loge, orchestre ou corbeille) très avantageux pour chaque nouveau spectacle. Tous les soirs, à 21 heures. Matinées supplémentaires à 15 heures les jeudis et samedis, ainsi que les dimanches.

LE TRIOMPHAL SUCCÈS DE LA SAISON : **LADY WARNER A DISPARU...** Pièce d'aventures en 3 actes et 4 tableaux de M. Pierre Chambard.

40 MORCEAUX ET 1 APPAREIL

Fr. 475. » **Fr. 39. »** PAR MOIS payables



N° 2. - Phonographe portatif à aiguilles « Réve Idéal », d'une sonorité parfaite, dimensions : 42x32x15 cm., d'une présentation irréprochable, couvert simili léopard beige, muni d'un moteur Thorens à manivelle inclinée à vis sans fin, absolument silencieux et garanti, ainsi qu'une série de 40 morceaux « Idéal » de 25 cm. à aiguilles (20 chants, 20 orchestres) choisis parmi ceux qui sont les plus demandés, au prix de 475 fr. payables 39 fr. par mois (46 fr. au premier versement). Nous pouvons fournir également l'appareil seul au prix de 276 fr. payables 23 fr. par mois, 8 jours à l'essai. Premier versement 1 mois après la livraison.

DEMANDEZ notre Catalogue N° 46



N° 11. - Le phonographe à aiguilles « Réve Idéal » n° 11 en noyer ciré, à caisse de résonance, dimensions : 35 x 38 x 27 cm., est d'une présentation irréprochable, d'une sonorité parfaite, muni d'un moteur « Thorens » à vis sans fin, absolument silencieux et garanti. Nous fournissons également avec l'appareil une série de 40 morceaux « Idéal » de 25 cm. à aiguilles (20 chants, 20 orchestres) choisis parmi ceux qui nous sont les plus demandés. Prix : 498 francs, payables 41 fr. par mois (1^{er} versement : 47 fr.). L'appareil seul : 298 fr., payables 24 fr. par mois (1^{er} versement : 34 fr.).

BULLETIN DE COMMANDE D. 2

Je prie la Maison GIRARD & BOITTE, S. A., 112, rue Réaumur, à Paris, de m'envoyer un phonographe à aiguilles « Réve-Idéal » N° ainsi qu'une série de 20 disques (40 morceaux) de 25 cm. (payer ce qui ne convient pas) au prix de Fr. : que je paierai Fr. : par mois, pendant 12 mois, à votre compte de chèques postaux Paris 979.

Fait à le 1933

Nom et prénoms
Date et lieu de naissance
Profession ou qualité
Domicile
Département
Gare

Signature :

Girard & Boitte

112, rue Réaumur, PARIS (2^e)

A la conquête du BONHEUR :

Amour, Santé, Richesse
TOUT VOUS SOURIRA
grâce à la

GEMME DES MAGES

dont le fluide infallible assurera votre réussite totale. Force et puissance garanties. Envoi à l'essai. Demandez brochure gratuite n° 10 au Prof^r de SAINT-AUBIN. Serv. A. 8, r. d'Aboukir, Paris (2^e). Milliers d'attestations

CONCOURS 1936

Secrétaire près les Commissariats de **POLICE à PARIS**
Pas de diplôme exigé. Age 21 à 30 ans. Accessibilité au grade de Commissaire. Ecrire : Ecole Spéciale d'Administration, 28, Bd des Invalides, Paris-7^e.

BORD DE LA MARNE

JOLI SITE
Commune de Chessy, 30 km. de Paris
BEAU TERRAIN A BATIR 770 M²
Eau — Electricité — Gaz prochainement
Ecrire : M. CHANGEUR
23, rue Lamblardie, Paris XII^e

9 PAIRES DE BAS 5 fr.

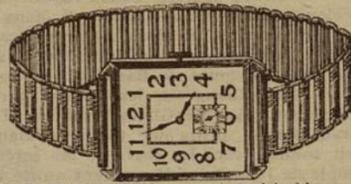
Ceci n'est pas une galéjade. Plongez une paire de bas dans BAKIDURE, sa durée sera 10 fois plus grande, BAKIDURE, est le CIMENT du BAS. Il s'incruste dans la fibre, fait corps avec elle sans laisser aucune trace ni lui enlever sa souplesse. Le flacon pour 12 paires 5 fr. remb. 6 fr.

Ecrivez de suite
O. E. C. I., 33, Champs-Élysées, Paris

L'IVROGNERIE

Le buveur invétéré PEUT ÊTRE GUÉRI EN 3 JOURS s'il y consent. On peut aussi le guérir à son insu. Une fois guéri, c'est pour la vie. Le moyen est doux, agréable et tout à fait inoffensif. Que ce soit un fort buveur ou non, qu'il le soit depuis peu ou depuis fort longtemps, cela n'a pas d'importance. C'est un traitement qu'on fait chez soi, approuvé par le corps médical et dont l'efficacité est prouvée par des légions d'attestations. Brochures et renseignements sont envoyés gratis et franco. Ecrivez confidentiellement à : Remèdes WOODS, Ltd., 10, Archer Str. (219 E X), Londres W1

MONTRES-BRACELETS POUR HOMMES



EN MÉTAL CHROMÉ, garanti inaltérable, avec bracelet métal chromé, fermoir pratique et solide. Forme nouvelle à cornes, mouvement à ancre, 15 rubis, spiral Bréguet, mise à l'heure à tirage, cadran à secondes, chiffres modernes, verre de forme, boîte riche, ouvrante à charnière.

N° 280. Bonne qualité : 200 fr. } PAYABLES
N° 281. Qualité extra : 220 fr. } 20 ou 22 fr. par MOIS

Ce même modèle en plaqué or laminé inaltérable, garanti 10 ans, avec bracelet en plaqué or, fermoir solide et pratique.

N° 282. Bonne qualité : 275 fr. } PAYABLES
N° 283. Qualité extra : 315 fr. } 25 ou 30 fr. par MOIS

Au comptant 10 % d'escompte

Envoi franco sur demande du catalogue général de tous nos articles vendus aux mêmes conditions de paiement.

Veuillez m'adresser votre montre-bracelet en n° du prix de fr., que je paierai à raison de par mois. Le 1^{er} versement à la réception, et ensuite, je verserai moi-même chaque fois, au crédit du compte de chèques postaux NANTES n° 5.324, le montant d'une mensualité, ou au comptant avec 10 % d'escompte. (Rayer la mention inutile.)

Nom Le 1933
Prénoms Signature :
Qualité ou Profession ..
Domicile

Maison Pierre STREMBEL

Fondée en 1906
LES SABLES-D'OLONNE (Vendée)

ÉCOLE INTERNATIONALE DE DÉTECTIVES

ET DE REPORTEURS SPÉCIALISÉS (Cours par correspondance).

Brochure gratuite sur demande
34, rue La Bruyère (IX^e) - Trinité 85-18

Le Peuple



voix rauque qui n'appartient qu'aux romis, voix de louve qui appelle son mâle dans la forêt primitive.

Qu'il était curieux, le destin de cette belle fille! Insensible à la griserie d'un milieu où, généralement, les femmes se condamnent à rester pendant toute leur vie, elle était retournée aux traditions de sa race, à sa misère. Les tentations d'une vie facile ne l'avaient pas conquise. Méprisant nos habitudes, nos maisons, elle revenait aux lois bohémienues, à la poudrière des campements, à l'aventure errante. Que lui importait Montmartre, maintenant! Sa tribu, selon le cours des jours et les nécessités d'une marche vagabonde, orientait le timon de ses chariots vers la montagne ou vers la mer...

— Que fais-tu là? lui dis-je.

— Je suis amoureuse, dit-elle. Tu sais bien qu'une gitane ne peut se marier qu'avec un gitan.

J'ai laissé pour un moment Davidovici. J'ai suivi la route gitane. Ils sont cent cinquante mille au moins, des brumes de la Catalogne au soleil de l'Andalousie. Je traversai la Castille. A Madrid, ils campent sous le pont de Tolède; à Tolède, ils stationnent dans la plaine. Leurs exclus — quelque chose comme les tziganes musiciens de Hongrie et de Roumanie, — se sont fait des cahutes sous les remparts. A Grenade, la vieille ville maure, toujours orgueilleuse, et pour cause, de son bel Alhambra, de ses palmeraies, des jardins jonchés de roses de la Généralité où revient l'ombre du roi Boabdil, ils se sont fait une ville en face du grand palais maure. C'est sur la colline de Sacro-Monte, vis-à-vis de l'Alhambra, dans un paysage de torrent. A l'abri des anciennes fortifications maures, ils se sont creusé des cavernes de troglodytes. Leur quartier, célèbre dans le monde, se nomme l'Albaicin.

Point de ruelles: des sentiers que les mulets ont de la peine à gravir. On a l'impression d'une Cour des miracles. Tandis que les vieux et les vieilles somnolent dans leurs haillons, les hommes jouent de la guitare, les femmes et les jeunes filles, parées de robes de théâtre qui leur descendent jusqu'aux chevilles, donnent, pour quelques francs, un spectacle qui com-

mence à l'aube et qui ne finit qu'à la nuit. Aussitôt qu'on entre à l'Albaicin, une meute vous poursuit. Impossible de lui échapper. Ils se savent si singuliers, qu'ils paraissent nés pour poser devant les photographes. Danseurs et chanteurs n'acceptent de vous laisser en repos que lorsqu'ils ont vidé votre bourse.

Mais, dès la nuit, se termine le spectacle qu'ils donnent aux touristes. Les maisons se ferment. La vie gitane recommence. Je la partageai quatre jours durant, en attendant Davidovici Gligore que j'avais promis de rejoindre aux environs de Séville.

Une union eut lieu. Le fiancé enlevait sa promise, comme cela se fait en Hongrie et en Transylvanie. Ils se réunissaient, ils se saoulaient comme là-bas. Trois jours après le mariage, les sorcières de l'Albaicin me montrèrent un mouchoir taché du sang de la pucelle.

Un enfant mourut. Comme en Europe Centrale, les gitans dansaient, tandis qu'on portait l'enfant au cimetière. Les femmes faisaient claquer leurs castagnettes, chantant des chants rauques, laissant voir des visages meurtris. Elles avaient chanté pendant toute la nuit et s'étaient labouré le corps à coups de griffes...

Mais les drames de l'Albaicin ressemblaient à tous les drames tziganes. Ils se battaient surtout entre eux, en vrais romis, fils de pharaons égyptiens et de rois indous. Un vieux de soixante-dix ans, José Curro, venait de tuer, d'un coup de navaja, un gitan qui avait violé, sans la lui avoir achetée au préalable, Paquita, sa fille de treize ans.

Ils avaient tous une histoire, un blason de noblesse et de sang. Antoneta qui se montre à l'Albaicin, pour les touristes, dans une belle robe blanche et rouge de théâtre, avait ses deux frères, Antonio et Paco, et son beau-frère, Frasquito, en prison. Ils venaient de venger son honneur, d'abattre, comme un chien, Bargas, un riche bohémien de Lancia del Senés, qui avait voulu l'enlever contre le gré de sa famille. Deux tribus s'étaient battues ensemble à cause d'elle. A la fin, Frasquito, Paco et Antonio se rendirent au village de Bargas. Bien qu'il eût une maison, il couchait dans l'herbe de son jardin, en vrai bohémien. Ils l'éveillèrent, l'obligèrent à se lever, puis lui firent sauter la cervelle.

Je n'étais pourtant qu'au commencement de la grande région gitane de l'Espagne. A partir de Pinos Puentes, de Puente Romana, puis dans les sierras Morena et Nevada, le pays est presque entièrement conquis par les gitans. Ils vivent, pour la plupart, comme à Grenade, dans les

VII. — GITANS D'ESPAGNE, FILLES DU SOLEIL (1)

UNE caravane de Bohémiens campait dans les fossés de Montjuich, presque à l'endroit où Francisco Ferrer, le saint de l'anarchie espagnole, tomba sous les balles royalistes.

Davidovici Gligore commandait là, dans une tribu à trois tentes. Curieuse interpénétration de la race bohémienne dans tous les pays du monde. Sous les murs de Barcelone, je voyais vivre des romis hongrois, les propres parents du rançonneur Anghel Gligore qui, du Tatra de Transylvanie jusqu'aux plaines valaques, m'avait conduit vers les chefs et les sorcières du peuple de l'aventure. Ils avaient quitté trois mois plus tôt les Carpathes. Loups traqués hier encore dans les plaines tchécoslovaques et les forêts de l'Allemagne, ils étaient maintenant citoyens des grandes routes espagnoles.

— Nous venons de traverser l'Allemagne et la France, et nous allons jusqu'aux plages de Cadix, me dit Davidovici. Mais nous l'attendions, puisque Anghel Gligore nous avait prévenus.

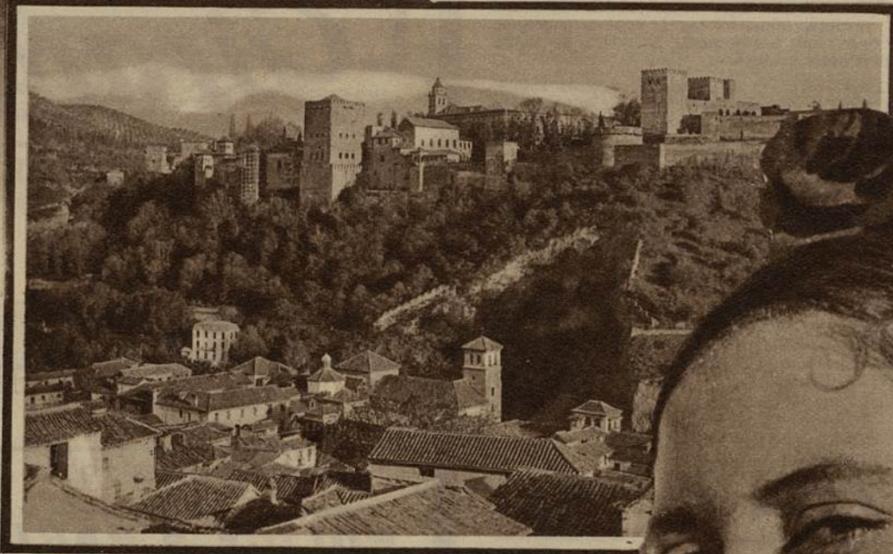
Ils étaient une trentaine sous les trois tentes, se nourrissant maintenant de riz et d'eau, et gardant les mêmes costumes que je leur avais vus dans les Carpathes. Je savais qu'ils faisaient, à travers l'Europe, le trafic des chevaux. Fuyant les brumes nordiques, ils s'en allaient, dans l'hiver commençant, vers le soleil de la Castille. Et ils allaient voir leurs frères, les gitans d'Espagne, comme nous allons voir nos parents et nos amis de Lyon, de Marseille et de Lille.

— Ne seras-tu pas perdu dans ce pays? disais-je à Davidovici.

Il secouait ses longs cheveux et riait d'un rire animal. A peine parlait-il la langue espagnole, mais l'étrange franc-maçonnerie bohémienne jouait en faveur des Gligore. Les gitans de Catalogne, qui sont dix mille, leur avaient fait trouver leur chemin dans les sentiers de chevriers. Ils avaient traversé le pays de Gérone, où l'on voit des chariots bohémiens sur toutes les routes. Maintenant, à partir de la Catalogne, ils allaient vers les sierras des vautours, la sierra Morena, la sierra Nevada, vers Grenade, vers Cordoue, vers Séville, dans les villes des rois maures et des grands capitaines, les grandes et incontestables capitales gitanes.

— Les gitans te reconnaîtront-ils pour un de leurs frères? disais-je encore à Davidovici Gligore.

Il faisait seller ses chevaux, atteler ses chariots. Nous allions parmi des hommes qui, nés sous le beau soleil de l'Espagne, portaient des noms espagnols: ils étaient de même couleur, ils avaient les mêmes mœurs, le même langage que les tziganes des Carpathes neigeuses. Fils des Balkans et fils du Soleil, ils se ressemblaient, quels que fussent lointains leurs pays. Frères mystérieux, égarés sur les routes du



monde, ils fraternisaient dans une honte et une révolte communes.

Une tribu gitane vit à Barcelone sous les murs de la prison. Ils habitent à cinquante ou cent un village souterrain. Nous arrivâmes dans leur campement au milieu des chevaux maigres qui brouaient devant leurs cahutes. Ils nous offrirent de l'eau-de-vie parce que Davidovici Gligore était avec nous. Les hommes étaient maquignons; leur nichée et leurs femmes allaient vendre des fleurs sur la place d'Espagne et sur les ramblas. Des gardes civils les surveillaient, comme en Hongrie des soldats eussent surveillé Gligore...

Une autre agglomération de cinq cents gitans faméliques nous arrêta aussi un moment à Barceloneta, non loin du port de Barcelone. C'était la nuit. Les femmes accroupies sur la terre faisaient du feu; les hommes, forgerons de plein air et chaudronniers, battaient encore du fer sur les rochers. Ils se serrèrent pour que les voitures de Davidovici eussent une place. Leur chef, Gimenez; leur sorcière, Carmen, partagèrent avec nous un mauvais vin d'Alicante.

Là, j'eus une nouvelle vision de la Bohème incompréhensible et inconnue.

Il y avait, parmi les jeunes bohémienues de la tribu de Barceloneta, une diseuse de bonne aventure en qui je reconnus Manuela, une danseuse qui a paru à Paris dans les boîtes de nuit à Montmartre et notamment chez Lajunie. Fort belle fille, quand elle était à Montmartre, Manuela dansait à peu près nue, gentille compagne qui venait boire entre deux danses et ne paraissait pas farouche. Elle montrait des cuisses fermes, des seins bien ronds, et, quand elle faisait claquer ses castagnettes, avait une attitude de reine. Je me la rappelais dans la robe de satin qui, autrefois, moulaient son corps gracieux. Maintenant, elle portait des nattes longues et un châle bariolé tombait sur son caraco et sa jupe bohémienne. Elle dansa. Elle chanta de cette



(1) Voir « DÉTECTIVE », depuis le n° 379.

Le de l'Aventure

Au comble de l'émotion, le carabinier Juan Moron vient de retrouver sa fille, Thérésita, que les gitans avaient volée voilà dix ans.



GRAND REPORTAGE PAR HENRI DANJOU

Les cavernes qu'ils se sont creusées dans la montagne. Ils sont vanniers, mendiants, chercheurs d'or — orpailleurs —, maquignons, et, s'ils séjournent plus longtemps en un même endroit que les tziganes hongrois ou roumains, ils se dispersent aussi parfois comme eux en de longues caravanes qui parcourent l'Espagne, la France, et reviennent se chauffer au soleil. Il passe parfois cent caravanes par jour à Cordoue, à Séville, à Malaga, à Cadix. Ils traversent des pays qui se nomment Hinojasa del Duque, Villanueva de Cordoba, Castro del Rio, Andujar, Linares. Il faut voir les gitans parmi leurs chevaux, leurs mulets, leurs bourricots. Ils se terrent pendant des mois, puis ils reprennent la route. Ils ont tous des surnoms. L'un s'appelle « Le Roulos »; un autre « Vénéneux » (poison); un autre encore « Jarrillos » (bouteille); d'autres, Garabato, Pajaro (oiseaux); Bista allegri, qui signifie « But gai ». Ils sont voleurs. Ils se battent ensuite pour le partage. Le sang gitan colore la grande route d'Andalousie.

Je les suivais vers Cordoue, vers Séville. Que ne me racontaient-ils pas sur la route ? Ils fuyaient les gardes civils, les gendarmes espagnols qui leur rasent la tête pour les humilier et dont ils disent, quand ils réussissent à les tuer, qu'ils ne les aiment que « coupés en deux ». Ils appliquaient impitoyablement les lois romies. A Alcazar Viejo, près de Cordoue, où je séjournais, Ezequel, un gitan qui avait été emprisonné à la suite d'un vol de chevaux, venait de se venger. Il avait appris en prison que Maria Cruz, sa femme, l'avait trompé avec un autre gitan. Il la rejoignit à sa libération, lui lia les mains, l'attacha à la queue de son cheval, monta sur sa bête, la fouetta et partit dans un galop infernal. Le cheval ne s'arrêta que lorsque Maria Cruz, complètement écartelée, eut cessé de gémir. Ainsi passe, en Espagne, la justice gitane.

A Séville, je vécus pendant de longs jours à Triana, dans la « cava gitane », le quartier des voleurs, des sorcières et des assassins gitans. Pittoresque faubourg où, parfois, une caravane du Danube apparaît dans un caravansérail espagnol. Ils m'apprenaient les lois romies.

Parfois, me disaient-ils, nous faisons des gitans avec des hommes de votre race. C'est quand une gitane les aime. Mais il leur faut apprendre à tromper les « payots » (ceux qui ne sont pas bohémiens), à voler, à trafiquer des chevaux; il leur faut adopter les mœurs gitanes et vivre parmi nous. Jamais nous n'acceptons qu'une gitane quitte sa caravane ou sa tribu pour aller vivre parmi vous. Cela est arrivé à Cordoue, où une gitane n'aimait pas ceux de sa race. Son père lui a jeté sa malédiction, lui disant : « Tu seras abandonnée. » Elle nous revint quand son amant l'eut quittée, mais nous l'avons chassée de nos maisons et de nos tentes. Nos femmes vont chanter dans vos théâtres; leurs père et mère et leur fiancé les accompagnent. Elles restent gitanes. Elles continuent à savoir tuer pour défendre leur amour. Leurs chants sont uniquement le récit de nos aventures. Elles chantent la marche de nos caravanes...

On me montrait Sarah, une bohémienne qui demandait aux gitans de Triana les onces d'or qu'ils ont dans leurs coffres, afin de payer une

caution à Jameto, un gitan qui s'était battu à cause d'elle. On me racontait les prodiges de l'amour gitan. Prasquilla, bohémienne de Saint-Juan d'Asnanifarache, venait de se jeter entre son fiancé et ses frères qui se haïssaient, disant, dans les feux de leurs brillantes navajas : « Si mon fiancé est tué, je me tuerai sur son corps. »

On me citait des cas plus dramatiques encore. A Dos Hermanos, un village des environs de Séville, Mariquilla, une bohémienne qui avait eu un enfant avec José, un gitan, venait d'apprendre que, pour la conquérir, José avait, trois ans plus tôt, fait tuer son père. Il protestait, disant qu'il n'était pas coupable. Elle le quittait, lui abandonnant l'enfant.

— Je ne serai jamais la femme d'un homme qui est peut-être le meurtrier de mon père, disait-elle...

J'en étais là, lorsqu'on m'annonça, qu'on venait de retrouver, sur la route de Séville à Cadix, une jeune fille, Thérésita Moron, qui, dix ans plus tôt, avait été enlevée par les gitans.

L'histoire soulevait l'Espagne entière. Juan Moron Romero, le père de l'enfant volée, était carabinier à Bononza, près de Cadix. Thérésita était âgée de cinq ans quand les gitans bohémiens l'avaient chargée sur leurs chariots. Elle avait donc quinze ans maintenant.

— On vole donc encore des enfants, en Espagne ? disais-je.

On me racontait la terrible aventure de Thérésita. Sa mère l'avait envoyée chez un charbonnier de Bononza, quand les gitans s'en emparèrent. Ils se vengeaient de Juan Moron qui arrêtait leurs caravanes. Ils la placèrent dans une carriole que traînait une mauvaise mule, et que fermait une bâche. Une bohémienne, étendue à côté d'elle, la menaçait de la tuer si elle criait. Un couple bohémien dirigeait la voiture.

A douze kilomètres de Bononza, un douanier arrêta le convoi.

— Monsieur le douanier, ma femme est dans la voiture avec ma fille qui est bien malade, dit

le gitan. Elle s'étouffe, la malheureuse. Nous allons voir un médecin.

Ils passèrent. Pendant ce temps, le carabinier, rentré chez lui, trouvait, en larmes, sa femme Obdilia.

— Nous n'avons plus de fille, Juan, gémissait-elle, les gitans ont enlevé Thérésita.

Que ne fit Juan Moron pour retrouver sa fille ? Il demanda un congé. Il se costuma en mendiant. Il parcourut les quartiers gitans de Cadix, de Cordoue, de Séville, puis de Grenade. Un jour, il apprit qu'on avait trouvé un enfant de l'âge de Thérésita dans une rue de Barcelone. Il y courut. Ce n'était pas Thérésita. Un peu plus tard, on retrouva le cadavre d'une autre petite fille dans le fleuve Guadalquivir. Il alla voir aussi la petite morte. Ce n'était pas sa fille.

Il rencontra sur les routes Manuel Bénitez, un journaliste espagnol, et lui confia sa misère. Bénitez alerta le Gouvernement de Madrid. Hélas ! pendant dix ans les recherches furent inutiles. L'enfant n'aurait jamais été retrouvée, si un gitan de la tribu où elle vivait n'avait révélé le secret. Ce gitan, condamné à la prison, voulait mériter une grâce. Et (ceci n'est croyable que lorsqu'on connaît les gitanes d'Espagne) il aimait Thérésita.

Thérésita Moron se nommait maintenant Josefina Canada. Elle habitait en compagnie d'une aveugle qui l'obligeait à demander l'aumône et à voler. Elle se croyait gitane. Il fallut d'abord qu'on l'enfermât dans un couvent pour qu'elle consentît à abandonner son aveugle. Elle criait, tempêtait. Elle accablait les policiers d'injures, refusant d'avoir une conversation avec son juge, disant qu'on n'avait pas le droit de l'enlever à sa tribu.

Elle vit son père sans le reconnaître, tout d'abord. Le témoignage du gitan, le propre fils du voleur, était formel, cependant. Juan Moron convainquit Thérésita de son origine, grâce à des cicatrices qu'elle avait sur le bras.

— Laisse-moi voir tes bras, suppliait Juan Moron.

— Es-tu de ces bonshommes qui viennent me voir comme si j'étais une poupée ?

— Ote ta robe. Je suis un ami de ton père.

Elle montra ses bras, ses cicatrices.

— Il y avait là des vaccins gros comme des douros (des pièces de cinq francs), dit-elle. Les gitans ont entamé la chair. Ils m'ont marquée à leur manière. Ils me pansèrent ensuite les bras et m'envoyèrent demander la charité. Ainsi, je faisais pitié aux gens. Mais pourquoi me questionnes-tu ? Tu me fais entrer, dans le cœur, des choses qui me donnent envie de pleurer...

Elle retrouva son véritable nom quand, à propos d'une discussion avec une religieuse, elle se souvint qu'elle s'appelait non seulement Josefina, mais encore Thérésita, et qu'elle avait été baptisée sous les deux noms.

Dès lors, son passé lui revint à l'esprit. La carriole des bohémiens, l'homme qui l'avait enlevée : tout reparut dans sa mémoire. Elle décrivit nettement son ravisseur... c'était le bohémien Benito Hernandez Tejedor, un gitan que Juan Moron avait fait arrêter pour vol. Cette déclaration fut décisive. On rendit Thérésita à Juan Moron.

Je les ai vus ensemble à Bononza.

— Hernandez m'a vendue à la vieille aveugle Paquita, me disait Thérésita. Ils m'obligeaient à leur rapporter trois ou quatre douros par jour. Sarranco, chef de la tribu, m'apprenait à voler les lapins et les poules. J'en avais peur : il avait déjà tué un homme. Même, à Séville, il fit voler des bijoux à un marchand chinois...

Tout le pays venait la voir. Elle répétait sans fin la même histoire.

— Nous sommes seuls tous les deux, maintenant, me disait le vieux carabinier d'une voix que l'émotion rendait hésitante; car, un mois après le rapt, ma femme Obdilia est morte...

C'est vers ce temps que je retrouvai Davidovici Gligore dans la plaine de Séville.

— Les gitans d'Espagne ne volent des enfants que pour se venger, m'expliqua-t-il. On leur en donne en Andalousie plus qu'ils en ont besoin pour soigner leurs mulets et leurs chevaux et vendre leurs paniers d'osier. Ils vont les chercher dans les hospices espagnols des Enfants trouvés. Tous les gitans blonds que l'on voit mendier sur les routes viennent de là...

Pourquoi, alors, ai-je brusquement pensé que Davidovici Gligore n'était pas seulement venu en Espagne pour acheter des chevaux ?...

Henri DANJOU.

(A suivre.)

Copyright by Henri DANJOU et DÉTECTIVE. — Reproduction, même partielle, interdite pour tous pays.

La semaine prochaine :
SUR LES ROUTES DE FRANCE



La plupart de ces filles du soleil, qui nichent à l'Albaicin, face au splendide Alhambra de Grenade, ont, quand elles dansent, des attitudes de reines.



Le héros "absent"

DANS une des salles les plus obscures du Palais s'est plaidée, la semaine dernière, une cause poignante.

C'était à la première Chambre supplémentaire du Tribunal de la Seine, qui se trouve dans un recoin isolé, derrière la tour, où, sous la Révolution, siégeait Fouquier-Tinville.

Seuls, les habitués du Palais la connaissent. C'est une pièce tranquille, étroite, où l'on discute posément d'arides questions juridiques. Les avocats sont près des juges : l'aspect n'est pas celui d'un prétoire, mais plutôt d'un salon de notaire de province, où les héritiers examinent des comptes, compulsent des testaments...



Par un contraste qui ajoutait encore au dramatique du procès, on évoqua dans cette atmosphère recueillie le souvenir de Charles Nungesser, le héros de la première tentative de traversée de l'Atlantique.

Un souvenir qui date de neuf années et qui émeut encore tous les cœurs... Nungesser et Coli, dont les fiers visages se dessinent sur le mausolée de granit, en un coin de la côte normande, dernier point tangible de leur itinéraire vers le grand voyage...

On se rappelle. La fièvre de Paris, de la

France, du monde entier, l'allégresse que donnèrent les premières nouvelles, les éditions spéciales des journaux de l'après-midi, les détails sur la réception des deux aviateurs atteignant l'Hudson et saluant la statue de la Liberté, et puis, les démentis successifs, l'attente devenant peu à peu de la surprise, de l'inquiétude, de l'angoisse, jusqu'au silence total...

Et c'est tout cela qui surgissait, ombre des fantômes évanouis, dans le procès de la première Chambre.

Car un procès était intenté à Charles Nungesser et à sa mère. Une société, créancière de l'aviateur, demandait au tribunal l'autorisation de toucher le reliquat d'un compte de Nungesser à la *Garanty Trust*, de New-York : 235 dollars, un peu plus de 3.000 francs, avec les intérêts.

Cette société avait assigné Charles Nungesser : par précaution, elle avait mis en cause la mère, seule héritière de son fils unique.

Mais on ne peut hériter que d'un mort. Et Nungesser est-il mort ?

Du coup, ce misérable litige prenait une ampleur d'épopée. Trois juges allaient-ils, d'un trait de plume, décider judiciairement du destin de l'homme disparu et fixer, avec des attendus inspirés par le Code, le sort définitif de l'Absent ?

La mère, l'émouvante et douloureuse mère, ne pouvait s'y résoudre. Ce n'était, bien sûr, qu'un débat de principe. Une théorique question de procédure se posait aux magistrats : pouvait-on valider la saisie-arrêt pratiquée par la société créancière sur le compte en banque ?

Mais la théorie rejoignait ici l'angoisse suprême de la mère ; elle n'acceptait pas qu'il fût dit que son fils n'était plus, qu'elle devait prendre la charge de sa dette. Et elle résistait, par la voix de M^e Navières du Treuil, à la demande que soutenait M^e Gavelle de Roany.

Un troisième plaideur se leva : le substitut Jousset, représentant le ministère public.

A l'ordinaire, dans un procès civil, le substitut n'intervient pas. Il n'est là que pour la forme. Souvent, posée sur son bureau, une toque marque le symbole fictif de sa présence.

Mais le substitut Jousset ne pouvait se désintéresser d'une cause aussi exceptionnelle.

— La mère de Nungesser, dit-il, a une foi invincible : elle croit encore que son fils est vivant. Nous devons respecter cette croyance. Nous n'avons pas le droit de la forcer au désespoir.

Comment, dès lors, résoudre le problème ?

Le Code civil a réglé la situation des « absents ».

Et c'est ici que commence la sèche discussion des textes.

Il faut les lire : « Lorsqu'une personne, dit l'article 115, aura cessé de paraître au lieu de son domicile ou de sa résidence, et que, depuis quatre ans, on n'en aura point eu de nouvelles, les parties intéressées

Un artifice de la loi a permis aux juges de ne pas tromper l'espoir d'une mère : pour Mme Nungesser, son fils n'est pas mort en héros de l'air ; il est "absent".

pourront se pourvoir devant le tribunal de première instance, afin que l'absence soit déclarée. »

Et, plus loin, l'article 127 ajoute que ce n'est qu'après trente ans d'absence que la totalité des biens du disparu appartiendra à ses héritiers.

La société qui réclamait le paiement, à Charles Nungesser et à sa mère, de 235 dollars, n'avait pas engagé la procédure de « déclaration d'absence ». Elle s'était contentée de lui signifier un exploit d'huissier !...

Les actes de la procédure font sourire, même dans un cas pathétique.

Ainsi, un huissier avait frappé à la porte du dernier domicile connu de Nungesser. Personne ne lui avait répondu. Il s'en était allé, comme le veut la loi, au Parquet, et il avait remis la feuille bleue au procureur, en prenant soin de noter, en marge, que « Nungesser n'était pas présent »...

Mais cela ne suffit pas, conclut le substitut Jousset :

— Les doutes les plus sérieux (sic) pèsent sur l'existence du célèbre aviateur. Il faut, néanmoins, pourvoir à la nomination d'un administrateur judiciaire, qui prendra soin de ses intérêts. Cette formalité, il appartient à la société qui a intenté le procès de la demander. Jusque là, l'instance est nulle. Et la mère de Nungesser doit être mise hors de cause...

Pendant que parlait le substitut Jousset, les magistrats écoutaient, attentifs.

Il n'y avait personne dans la salle.

Pas même la demi-douzaine de clochards, familiarisés avec « leur » Chambre et qui en ont acquis, par un usage de courtoise réciprocité, le monopole. A la première Chambre supplémentaire, il n'y avait vraiment que six robes noires : les juges, le greffier, le substitut, les avocats.

Cette discrétion, cette sorte de solitude et d'écart convenaient au mystère douloureux du procès.

On en aurait discuté dans une audience solennelle, ouverte à un vaste public, la qualité d'émotion poignante eût été moindre.

C'était bien dans le recueillement d'une sorte de chapelle que s'élevait la voix de celle qui, chaque jour, attend, et qui ne se lasse pas d'attendre.

Au service de cette cause, on était allé chercher des textes désuets, ces articles, si rarement appliqués, du chapitre de l'« absence » et qui, à l'évidence, ne répondent plus aux conditions actuelles du progrès.

Ils étaient faits, ces vieux articles, pour un temps et des pays qui ne sont plus, où les voyages des hommes, en des régions isolées, sans communications, sans secours possibles, étaient périls mortels.

Il a fallu le plus audacieux, le plus moderne des exploits pour ressusciter ces vieilleries juridiques et leur donner une application : antithèse où se complairaient les chercheurs d'harmonies rares.

Le Tribunal a suivi à la lettre les conclusions du substitut Jousset. Il n'a pas autorisé le prélèvement des 235 dollars qui resteraient, pendant trente ans encore (à supposer que la procédure de déclaration d'absence soit immédiatement intentée) bloqués au compte de Nungesser, à New-York.

Le tribunal n'a pas voulu se substituer au destin et, par l'incidence d'un simple procès d'argent, décréter la mort d'un être aimé.

Il n'en a pas eu le courage. A travers les attendus de son jugement, se devine le respect d'une douleur, sainte entre toutes.

Il a laissé intacts le pauvre patrimoine de Charles Nungesser et les espérances d'une mère.

Jean MORIÈRES.

CECI INTERESSE

TOUS LES JEUNES GENS ET JEUNES FILLES,
TOUS LES PERES ET MERES DE FAMILLE

L'ÉCOLE UNIVERSELLE, la plus importante du monde, vous adressera gratuitement, par retour du courrier, la brochure qui se rapporte aux études ou carrières qui vous intéressent.

L'enseignement par correspondance de l'École Universelle permet de faire, à peu de frais, toutes ces études chez soi, sans dérangements, à ses heures et avec le maximum de chances de succès.

Broch. 15.401 : **Classes primaires et primaires supérieures complètes** : Certificat d'études, Brevets, C. A. P., Professorats, Bourses, Herboriste.

Broch. 15.409 : **Classes secondaires complètes** : baccalauréats, licences (lettres, sciences, droit).

Broch. 15.411 : **Carrières administratives**.

Broch. 15.419 : **Toutes les grandes Écoles**.

Broch. 15.423 : **Emplois réservés**.

Broch. 15.426 : **Carrières d'ingénieur**, sous-ingénieur, conducteur, dessinateur, contremaître dans les diverses spécialités : électricité, radiotélégraphie, mécanique, automobile, aviation, métallurgie, mines, travaux publics, architecture, topographie, chimie.

Broch. 15.434 : **Carrières de l'Agriculture**.

Broch. 15.439 : **Carrières commerciales** (administrateur, secrétaire, correspondancier, sténo-dactylo, contentieux, représentant, publicité, ingénieur commercial, expert-comptable, comptable, teneur de livres) ; Carrières de la Banque, de la Bourse, des Assurances et de l'industrie hôtelière.

Broch. 15.443 : **Anglais, espagnol, italien, allemand, russe, portugais, arabe, annamite, esperanto**. — Carrières accessibles aux polyglottes. — Tourisme.

Broch. 15.447 : **Orthographe, rédaction, vérification, calcul, écriture, calligraphie, dessin**.

Broch. 15.451 : **Marine marchande**.

Broch. 15.459 : **Solfège, chant, piano, violon, accordéon, flûte, saxophone, harmonie, transposition, fugue, contrepoint, composition, orchestration, professorat**.

Broch. 15.461 : **Arts du Dessin** : cours universel de dessin, dessin d'illustration, composition décorative, figurines de mode, anatomie artistique, peinture, pastel, fusain, gravure, décoration publicitaire, aquarelle, métiers d'art, professorats.

Broch. 15.466 : **Métiers de la Couture, de la Coupe, de la Mode et de la Chemiserie** : petite main, seconde main, première main, vendeuse-retoucheuse, couturière, modéliste, modiste, représentante, lingère, coupeur pour hommes, coupeur chemisier, professorats.

Broch. 15.472 : **Journalisme** : secrétariats. — Eloquence usuelle. — Rédaction littéraire.

Broch. 15.476 : **Cinéma** : scénarios, décors, costumes, photographie, prise de vues et prise de sons.

Broch. 15.482 : **Carrières coloniales**.

Broch. 15.489 : **L'Art d'écrire**.

Broch. 15.491 : **Carrières féminines**.

Broch. 15.497 : **Pour les enfants débiles**.

Envoyez aujourd'hui même à l'École Universelle, 59, bd Exelmans, Paris (16^e), votre nom, votre adresse et le numéro de la brochure que vous désirez. Écrivez plus longuement si vous souhaitez des conseils spéciaux à votre cas. Ils vous seront fournis très complets, à titre gracieux et sans engagement de votre part.

Pour la Publicité :

Mme H. DELLONG

1, rue Lord-Byron Balzac 12.00

HYGIÈNE ET SANTÉ

LE BAIN INTESTINAL

Régulateur des fonctions digestives
et rééducateur de l'intestin

Les remarquables résultats observés dans l'application de la nouvelle méthode dite du bain intestinal, dans tous les cas de constipation, permettent au monde médical d'affirmer qu'à l'heure actuelle il n'existe pas de méthode plus rationnelle, plus sûre et plus simple d'arriver à la guérison complète.

L'action rééducatrice qu'exerce l'Entero-Cure (bain intestinal) sur l'intestin est simple, naturelle, mécanique et rapide.

Toutes les observations faites à ce sujet sont formelles : le bain intestinal a raison en peu de temps des constipations les plus opiniâtres. Et, quand on songe que ce résultat est obtenu sans le secours d'aucune drogue, il est permis d'affirmer que le bain intestinal est actuellement une grande découverte de la médecine moderne.

À l'effet du bain intestinal, outre sa puissance de rééducation intestinale, nous devons lui reconnaître un pouvoir de désintoxication intense de l'organisme. Quel merveilleux moyen de lutte contre l'autointoxication est mis là à votre disposition. Comment lutter contre la maladie si le malade lui-même collabore avec son ennemi acharné à sa perte ? C'est pourtant ce qui se produit lorsque les déchets de la digestion stagnent dans le côlon et sont expulsés avec retard.

Il n'est plus besoin d'activer cette expulsion par ces drogues (purgatifs ou laxatifs) dont l'action dissolvante active le phénomène d'autointoxication. Inutile de recourir aux lavements pratiqués au bœuf, à la poire ou à l'irrigateur, qui sont inefficaces puisqu'ils insuffisent à dégager le côlon en entier. Voici l'intérêt de la méthode du bain intestinal qui, par l'emploi d'un appareil très simple, peu coûteux, dont l'emploi, extrêmement aisé, ne nécessite aucune aide, permet l'irrigation complète du côlon jusqu'à sa jonction avec l'intestin grêle.

Entrons-nous avec le bain intestinal dans ce que nous pourrions qualifier une ère nouvelle de la médecine, « la médecine pratique, à la portée de tous », puisque pour obtenir un résultat certain le seul remède proposé c'est l'eau judicieusement employée ?

Que le centre d'Entero-Cure, 9, faubourg St-Honoré, promoteur du bain intestinal, soit félicité, non seulement des résultats obtenus par sa méthode, mais aussi pour l'heureuse initiative qu'il a prise d'éditer une brochure de prophylaxie intestinale très claire et très imagée, qui est envoyée gratuitement à tout intéressé. (Demander la brochure M, en joignant simplement 1 franc en timbre pour frais de retour.)

Votre horoscope établi par vous-même et pour 15^{fr}



Photo réduite de l'appareil (dimensions exactes 38 cm. x 32 cm.)

Il ne s'agit pas d'une découverte sensationnelle. Ce n'est que l'application des calculs de Savants Spécialistes qui ont permis à l'INSTITUT KEPLER de construire l'HEMEROSCOPE KEPLER par le GUIDE d'ASTROLOGIE de 64 pages.

L'HEMEROSCOPE KEPLER

AVEC SON GUIDE d'ASTROLOGIE

PRIX 15 FR. IMPOSÉ

SON EMPLOI

facile, commode, passionnant et les résultats surprendront même les plus incrédules

SON BUT

Vous dévoiler votre avenir, vous mettre en garde contre tous, tout et... vous-même

SON GUIDE

de 64 pages vous permettra de faire votre horoscope et ceux de votre entourage

DES AUJOURD'HUI écrivez à KEPLER, 1, rue Lord-Byron, à Paris, et demandez qu'il vous soit envoyé un Héméroscope Képler, avec le guide d'astrologie de 64 pages. Joignez à votre demande 18 francs, représentant le prix de vente imposé (15 fr.) et les frais d'envoi recommandé (3 fr.), (étranger 3 fr. en plus). Aucune somme ne vous sera réclamée par la suite.

FORCE SANTÉ VIGUEUR

Le BONHEUR et la JOIE au FOYER

par la SANTÉ.

L'ÉLECTRICITÉ

L'Institut Moderne du Dr. M.A. Gard à Bruxelles vient d'éditer un traité d'Électrothérapie destiné à être envoyé gratuitement à tous les malades qui en feront la demande. Ce superbe ouvrage médical en 5 parties, écrit en un langage simple et clair explique la grande popularité du traitement électrique et comment l'électricité, en agissant sur les systèmes nerveux et musculaire, rend la santé aux malades, débilités, affaiblis et déprimés.

La cause, la marche et les symptômes de chaque affection sont minutieusement décrits afin d'éclairer le malade sur la nature et la gravité de son état. Le rôle de l'électricité et la façon dont opère le courant galvanique est établi pour chaque affection et chaque cas.

L'application de la batterie galvanique se fait de préférence la nuit et le malade peut sentir le fluide bienfaisant et régénérateur s'infiltrer doucement et s'accumuler dans le système nerveux et tous les organes, activant et stimulant l'énergie nerveuse, cette force motrice de la machine humaine.

Chaque famille devrait posséder cet ouvrage pour y puiser les connaissances utiles et indispensables à la santé afin d'avoir toujours sous la main l'explication de la maladie ainsi que le remède spécifique de la guérison certaine et garantie.

C'EST GRATUIT. Hommes et femmes, célibataires et mariés, écrivez une simple carte postale à Mr le Docteur M.A. Gard, 30, Avenue Alexandre Bertrand, BRUXELLES-FOREST, pour recevoir par retour, sous enveloppe fermée le précis d'électrothérapie avec illustrations et dessins explicatifs. Affranchissement pour l'étranger : Lettres fr. 1.50 — Cartes fr. 0.90

Le traité d'électrothérapie comprend 5 chapitres :

1^{re} PARTIE : **SYSTÈME NERVEUX.**
Neurasthénie, Névroses diverses, Névralgies, Névrites, Maladies de la Moelle épinière, Paralysies.

2^{me} PARTIE : **ORGANES SEXUELS et APPAREIL URINAIRE.**
Impuissance totale ou partielle, Varicocèle, Pertes Séminalles, Prostatite, Écoulements, Affections vénériennes et maladies des reins, de la vessie et de la prostate.

3^{me} PARTIE : **MALADIES DE LA FEMME.**
Métrite, Salpingite, Leucorrhée, Écoulements, Anémie, Faiblesse extrême, Aménorrhée et dysménorrhée.

4^{me} PARTIE : **VOIES DIGESTIVES.**
Dyspepsie, gastrite, gastralgie, dilatation, vomissements, aigreurs, constipation, entérites multiples, occlusion intestinale, maladies du foie.

5^{me} PARTIE : **SYSTÈME MUSCULAIRE ET LOCOMOTEUR.**
Myalgies, Rhumatismes divers, Goutte, Sciatique, Arthritisme, Artério-sclérose, Troubles de la nutrition, Lithiases, Diminution du degré de résistance organique.



FILTROCHO

FILTROCHO est le seul appareil de ce prix ne nécessitant aucune installation. Un robinet d'eau froide, une prise de courant, et c'est tout. FILTROCHO donne instantanément de l'eau bouillante. FILTROCHO débite de 50 à 150 litres à l'heure. Consommation de courant insignifiante.

AUCUN DANGER
En un mot, c'est pour vous le confort, la rapidité, l'économie, car son prix est dérisoire en proportion des « services »... et il est garanti 5 années.

PRIX IMPOSÉ : 88 francs franco.
**Plus de bouilloires
Plus de chauffe-eau
Plus de perte de temps.**

BON DE COMMANDE
Veuillez m'adresser un FILTROCHO, avec sa garantie de 5 ans. Ci-joint 88 fr. en mandat, chèque.

Nom _____
Adresse _____
à adresser à Filtrocho, 1, rue Lord-Byron, à Paris (8^e).

500 fr. le mille, adresses à copier p. enveloppes, LIVRES NEUFS val. 15 fr. sol. 2 fr. catal. à travail assuré tout l'an. Manuf. Vulcan, 2, Lyon. Mon Poitiers, 26, r. Lebae, Poitiers.

COLLECTION DÉTECTIVE



Mise en vente du 15 février SAPPER LE TROISIÈME ROUND
Mise en vente du 1^{er} mars HERBERT ADAMS LE TESTAMENT DE JOHN BRAND

Mise en vente du 15 mars
K. T. KNOBLOCK
LES MORTS DU QUARTIER FRANÇAIS

Couvertures photographiques de R. PARRY, tirées en quadrichromie. Exemp. rognés, Présentation de luxe sous cellophane

Chacun de ces volumes 6 fr. Chacun de ces volumes

DETECTIVE

Le Peuple de l'Aventure

Chez les gitans d'Espagne
et les filles du soleil

Lire, pages 12 et 13, la suite
du pittoresque reportage
de **HENRI DANJOU**

